

Cahiers Voltaire



9

bibliopola.ch

Pour commander

nos publications

en ligne, visiter

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

CAHIERS VOLTAIRE

9



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

9

Ferney-Voltaire

2010

Rhône-Alpes^{Région}

Revue publiée avec le concours
de la Région Rhône-Alpes

La Société Voltaire
bénéficie du soutien du
Centre national du livre

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIII^e siècle (Ferney-Voltaire)
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de l'Institut et Musée Voltaire.

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel cahiers@societe-voltaire.org
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2010

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-066-3

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

Avant-propos

S'il est une œuvre de Voltaire universelle et vivante aujourd'hui, c'est bien *Candide*, objet d'investissements et d'appropriations sans fin depuis sa parution. Le 250^e anniversaire de celle-ci, en 2009, a donné l'occasion de prendre la mesure de l'histoire de *Candide* après Voltaire, de suivre les pérégrinations de son antihéros à travers les continents, en revenant sur deux siècles et demi d'adaptations pour le théâtre et le cinéma, d'illustrations, de traductions, de suites et de réemplois divers. Fidèle à son esprit, la Société Voltaire n'a pas voulu organiser un colloque supplémentaire, mais trouver une forme de manifestation plus ouverte et plus contemporaine. Chorégraphie, dessins, créations vidéo réalisées par les étudiants de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, magnifiés par le plateau du grand auditorium mis à la disposition de la Société par la Bibliothèque nationale de France, ont rythmé *Candide 250*, une journée allègre où soufflait un vent de liberté et de modernité qu'on veut croire voltairien. Pérennisée par un enregistrement intégral, la journée comportait aussi, en nombre restreint mais présentant des synthèses sur des sujets vastes, des communications traditionnelles.

Les quatre premiers articles de la section « Études et textes » de cette neuvième livraison des *Cahiers Voltaire* en sont issus. Ils ne reflètent qu'une partie de la journée, certains intervenants ayant choisi de ne pas donner de texte. On trouvera ci-après un texte d'André Magnan sur les retours de Candide(s), une brève histoire des *Candide* sur la scène française, suivie des deux études les plus nouvelles : celles de la réception de *Candide* dans les lieux mêmes de la fiction, qui s'avère tout à fait singulière. L'universalité du conte voltairien a sans doute quelque chose à voir avec l'espace planétaire dans lequel le récit se déploie. S'y ajoute un article sur l'actualité de *Candide* au Japon.

La neuvième livraison des *Cahiers Voltaire* se poursuit dans l'ordre des différentes sections qui font sa singularité : trois articles viennent compléter la partie « savante » ; la section « Débats », particulièrement nourrie, inaugure une nouvelle série consacrée à la présence de Voltaire dans l'enseignement primaire et secondaire ; les grandes enquêtes se poursuivent, les pages consacrées à l'actualité voltairienne, uniques en leur genre, sont particulièrement abondantes. Instrument de travail et espace de réflexion, la revue de 2010 est particulièrement riche et témoigne de la vitalité de la pensée et de la recherche voltairiennes.

L'année des *Cahiers Voltaire* numéro 9 est aussi celle des dix ans de la Société Voltaire, dix ans d'une activité féconde. Forte de ses adhérents fidèles et du soutien que lui ont apporté le Centre national du livre, la Fondation Voltaire à Ferney et la Région Rhône-Alpes, la Société a organisé exposition, colloques, manifestations

publiques, conférences en grand nombre, privilégiant les grands lieux voltairiens, Ferney, Paris, Genève ou Sceaux. Son souci a toujours été, sans rien sacrifier à la nécessaire rigueur intellectuelle, de s'ouvrir à un public plus large que celui des universitaires et des érudits, tout en offrant à ces derniers un outil de travail et un lieu de publication valorisant. Ses *Cahiers* annuels, publiés avec régularité et ponctualité, qui se distinguent à la fois par leur contenu et par leur forme, sont caractéristiques de cette double exigence. La Société a inauguré en 2009 sa propre collection, les « Publications de la Société Voltaire », destinée à accueillir des études et des textes sur Voltaire. Les deux premiers titres parus sont caractéristiques des ambitions de la série : *Voltaire et le livre*, recueil d'études fondateur sur la question centrale du rapport de Voltaire au livre, et *Candide* de Jean Tardieu, adaptation radiophonique du conte, savamment présentée et accompagnée d'un enregistrement.

Après dix ans d'existence, la Société Voltaire est fière du travail accompli, fière de ses publications et de son site qui en témoignent, fière d'avoir contribué à une meilleure connaissance de la pensée et de l'œuvre voltairiennes, fière de les avoir portées partout où elle le pouvait. Consciente de ses responsabilités et forte de sa totale indépendance, la Société Voltaire regarde l'avenir avec confiance : son champ d'intervention est vaste et son action plus nécessaire que jamais.

François Bessire

Études & textes



Au recto. Voltaire vu par l'artiste de l'éditeur Tor de Buenos Aires en 1941. Voir l'article de Magdalena C  mora, ci-dessous, p. 54.

ANDRÉ MAGNAN

Retours de Candide(s)

« Il est encore parti¹ »

Aucun de nous n'a besoin d'aller beaucoup plus loin que le coin de sa rue pour rencontrer quelque homme candide qui, dans le cours de ces cinquante dernières années, en a vraiment beaucoup vu. Nous gagnerions tout à regarder encore cet homme avec les yeux de Voltaire².

*Candide n'est pas mort*³

Un beau matin de l'an de grâce 1763, Georges-Louis de Baar décida de vider une bonne fois la querelle, en procédant formellement par questions et réponses. Il avait beau jouer au *babioliste*, modeste observateur des brochures et des idées qui passent, ses petites feuilles lui valaient la réprobation de confrères mieux établis dans ses quartiers – Sarrebrück, marche francophone de l'Empire –, tous gardiens patentés de l'ordre intangible des saines croyances, de la pensée droite et du bon goût. Il citait trop souvent Voltaire, paraît-il ; il avait évoqué récemment encore, sans indulgence excessive, la manie raisonnante de ces graves docteurs Pangloss. Dans l'apologie réglée qu'il finit par lâcher, joli pastiche d'éloquence scolastique, l'article V illustrera d'emblée, à l'échelle d'une obscure et lointaine querelle de clocher, le *réarmement* de la candeur qui se dénuode et s'avoue telle : retournés vers soi, « les yeux de Voltaire », comme disait Monsieur Guéhenno, renvoient une sorte de lumière qui intimide⁴.

Reproche V

Des philosophes leibniziens me déclarent *anti-chrétien impie*, parce que je n'ai

1. Fin du générique de *Quai Voltaire*, scénario écrit en 1947 par René Clément et Raymond Queneau, dont on lira plus loin un extrait. Dans la pénombre de la chambre où mourut Voltaire, devant les rayons d'une bibliothèque où trône son *Candide*, une voix off constate une nouvelle escapade de maître Pangloss, bientôt suivi par Candide et les autres : c'est leur énième retour dans le monde réel, plus dangereux mais plus intéressant que les fictions.

2. Jean Guéhenno, « Candide 1759-1959 », chronique parue dans *Le Figaro*, numéro du 1^{er} juillet 1959.

3. C'est le titre d'un ouvrage d'actualité, d'enquête et de débat politique publié en 2008 par Maurice Rajsfus (Le Cherche Midi, coll. Documents).

4. Une notice a été consacrée dans *CV3* (p. 204-205) à l'aimable Georges-Louis de Baar lecteur de *Candide*.

point encore la force de convenir que je me trouve dans le Meilleur de tous les Mondes possibles, où tout est bien, où tout est au mieux.

Réponse

Je conjure les philosophes leibniziens (*) d'avoir pitié et patience. Qu'ils daignent considérer que je serais précisément l'*Héautontimoroumenos* de Térence si, pouvant abjurer le Pessimisme et embrasser l'Optimisme sans me mentir à moi-même, j'étais assez sot pour n'en rien faire, par pure opiniâtreté. On a beau supposer à crédit que je n'ai compris ni Leibniz, ni Wolff, ni Pope; je demande si l'on ne saurait être chrétien sans avoir compris le système de ces triumvirs. La pluralité des Mondes et la multitude possible de ces Mondes, dont je n'ai vu que le globe où j'habite, m'empêchent d'affirmer par serment que ce dernier globe est le Meilleur de tous les globes. Jusques ici, je me garderai de soutenir que le Créateur, malgré sa Toute-Puissance, ne saurait avoir créé un Monde plus parfait que le nôtre.

On sait que les circonstances de la vie ont de grandes influences sur les opinions et les systèmes des philosophes. Je m'imagine ainsi que, si ce monde était le Meilleur des Mondes, je n'y serais point placé, Dieu m'ayant placé dans le dernier et le plus maigre des dix Cercles où j'aurais pu naître et être néanmoins de la nation dont je suis.

Je promets au reste de relire tous les ouvrages de Leibniz, de Wolff et de Pope au rétablissement d'une paix solide et durable. Si cette *précieuse* paix n'est pas trop précieuse⁵, je deviendrai philosophe leibnizien, et très zélé même. Je soutiendrai alors que ce monde est le Meilleur des Mondes et mon Cercle natal le premier et le plus gros de tous les Cercles. *In Circulo Circulorum vivam*⁶.

(*) Grâce à M. de Voltaire, on commence déjà à nommer ces philosophes *les Candides*. Cela me fait de la peine, je l'avoue volontiers⁷.

* * *

Sur la fin de l'été 1833, devant rapporter de Vérone à Venise les échos d'un congrès raté à des conjurés illusoires, M. de Chateaubriand se plut à réveiller en chemin des ombres familières: Roméo et Juliette en quittant Vérone au premier chant de l'alouette, Candide, Martin et le *signor* Pococurante en longeant la Brenta. La seconde rencontre reste fantomatique; il est assurément des retours plus engageants que l'hommage donné aux voix murmurantes du chef-d'œuvre secrètement embaumé. C'était au moins forclore, au deuil des monarchies, au choc des révolutions, la vindicte du régicide: Shakespeare et Voltaire enfin associés, de

5. Le *prix* d'une guerre reste à apurer, après la paix revenue – c'est le point de vue du citoyen.

6. *Je vivrai dans le Cercle des Cercles* – parodie du liturgique *In sæcula sæculorum*. Le Saint-Empire romain germanique se divisait en dix cercles: Baar vivait dans le dernier, le cercle de Bourgogne, le plus pauvre.

7. *Babioles littéraires et critiques en prose et en vers*, t. IV, 1763, p. 17-18, extrait d'un article intitulé « Défenses modestes des *Babioles littéraires* ». L'attestation d'un type naissant de « Candide » ira à l'histoire – quoiqu'on puisse aussi lire *candidement* la « peine » d'avoir à la signaler...

FRANÇOIS BESSIRE

Candide au théâtre : une brève histoire

Ce qu'on trouvera dans les pages qui suivent n'est pas à proprement parler une étude sur les adaptations théâtrales de *Candide*. C'est d'abord la réunion d'informations dispersées¹, mises en ordre de façon à constituer un inventaire chronologique des réécritures francophones de *Candide* pour le théâtre. Ce n'est pas non plus une simple liste : la lecture des pièces, dans la mesure où un texte était disponible, a permis de dessiner les grandes lignes d'une histoire de ces adaptations, appuyée sur l'analyse d'exemples jugés particulièrement significatifs.

La singularité de la fortune de *Candide* au théâtre, c'est qu'elle ne commence vraiment qu'au XX^e siècle. C'est à partir du travail de Firmin Gémier au Théâtre de l'Odéon en 1923 que *Candide* devient un texte du répertoire, à la fois défi pour les metteurs en scène, que les plus grands relèveront, et sujet parfaitement contemporain. Non qu'il n'y ait pas de pièces tirées de *Candide* auparavant, mais elles ne prennent en compte qu'une petite partie du conte voltairien et le transforment en fantaisie aimable.

Chacune des trois parties, qui correspond par commodité aux traditionnels siècles de l'histoire littéraire, commence par un tableau qui réunit les principales informations sur les *Candide* pour la scène. Suit l'analyse, avec exemples et documents.

Dix-huitième siècle : fantaisies parodiques

Comme le montre le tableau qui suit, les transpositions de *Candide* au théâtre antérieures à 1800 se limitent à trois, si l'on s'en tient au théâtre représenté (les deux versions françaises de l'opéra de Paisiello ne constituant évidemment pas deux adaptations différentes), et datent toutes des années 1780. Elles ont en commun de devoir fort peu au conte voltairien, dont quelques lignes servent au mieux de point de départ, et d'être à des degrés divers des fantaisies légères.

C'est certainement pour l'opéra de Paisiello que c'est le plus net. Le roi Théo-

1. On s'est bien entendu servi de l'article de Jean Emelina, « *Candide* à la scène », *Revue d'histoire littéraire de la France* 81, 1981, p. 11-23. A été très précieux le recensement établi pour le XX^e siècle par Stéphanie Genand dans son étude : « Le théâtre de Voltaire est-il aujourd'hui dans une impasse tragique ? Pour un état des lieux », *Cahiers Voltaire* 2, 2003, p. 135-152. Les documents aimablement prêtés par André Magnan (dossiers de presse, affiches, textes et captations audiovisuelles) nous ont aussi été éminemment utiles.

<i>Date</i>	<i>Représentation</i>	<i>Titre</i>	<i>Genre</i>	<i>Auteur du texte</i>	<i>Auteur de la musique</i>	<i>Texte</i>
1769	Théâtre de société	<i>Candide</i>	comédie mêlée d'ariettes	Le Prieur	Jean-Benjamin de Laborde	Manuscrit
1784	Comédiens italiens, 27 juillet	<i>Léandre-Candide ou les reconnaissances</i>	comédie-parade, en 2 actes, en prose et en vaudevilles	Pierre-Yvon Barré, Rozières (Jean-René Le Couppey de La Rosière, dit), Pierre-Antoine-Augustin de Piis et Jean-Baptiste Radet		Paris, Brunet, 1784
1786	Bruxelles	<i>Le Roi Théodore à Venise</i>	opéra héroï-comique en 4 actes	Giovanni Battista Casti (Pierre-Ulric Dubuisson trad.)	Giovanni Paisiello	Bruxelles, Hayez, 1786
1787	Paris, Théâtre de l'Opéra, 11 septembre	<i>Le Roi Théodore à Venise</i>	opéra héroï-comique en 4 actes	Giovanni Battista Casti (Pierre-Louis Moline trad.)	Giovanni Paisiello	Paris, de Lormel, 1787
1788	Comédiens italiens, 20 juin	<i>Candide marié ou Il faut cultiver son jardin</i>	comédie en 2 actes, en prose et vaudevilles	Pierre-Yvon Barré et Jean-Baptiste Radet		Paris, Brunet, 1788

dore n'apparaît que dans deux paragraphes du chapitre XXVI de *Candide* (c'est la première d'une série d'adaptations de l'épisode de Venise), et les personnages proprement voltairiens ont disparu. L'origine de l'opéra est cependant rapportée dans la *Correspondance littéraire* :

Le mardi 11 septembre, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation du *Roi Théodore à Venise*. Le poème a été traduit de l'italien de l'abbé Casti, par M. Moline, auteur de la traduction de l'opéra d'*Orphée*, etc. La musique est du célèbre Paësiello.

C'est à une sorte de hasard que nous devons cet ouvrage. Le signor Paësiello, en revenant de Russie, brouillé avec le comité chargé dans cette cour de la direction des spectacles, mais comblé des bienfaits de l'Impératrice, ayant passé par Vienne, fut sollicité par l'Empereur de faire un opéra pour son théâtre. Sa Majesté Impériale en voulut bien choisir elle-même le sujet; il est tiré de ce chapitre si original du roman de *Candide* où Voltaire fait souper ensemble,

MAGDALENA CÁMPORA

Candide à Buenos Aires : retour

Au chapitre dix-neuf de *Candide*, dans un passage bien connu des voltairiens d'Argentine, le patron d'un vaisseau espagnol en partance pour Buenos Aires répond à Candide (qui veut, on s'en souvient, retourner clandestinement au Río de La Plata pour sauver Cunégonde des mains du lubrique gouverneur), ce patron donc, prudent et finalement honnête, avertit notre héros sur les dangers d'une réapparition dans la ville : « Je me garderai bien de vous passer à Buenos Aires, je serais pendu, et vous aussi¹. » La menace de mort est efficace : Candide quitte aussitôt et le Surinam et l'Amérique du Sud pour l'Europe, laissant Cunégonde captive à Buenos Aires, comptant sur Cacambo pour la délivrer. Peu de temps auparavant, les Oreillons, « habitants du pays² », avaient garrotté Candide et son valet afin de les faire cuire dans une grande chaudière. Le Nouveau Monde, représenté par Buenos Aires et la Province du Paraguay, s'érige ainsi comme l'espace de l'appropriation indue et de la dissolution évitée *in extremis* : dissolution du corps (littérale pour Candide, puisqu'on veut le faire bouillir), dissolution de l'identité (signifiée par ce costume de jésuite qu'il endosse pour fuir), dissolution subtile et ambiguë de la nationalité puisque – la phrase est de Candide – « le château où je suis né ne vaut pas le pays où nous sommes³ ».

Ces formes fictionnelles de la dissolution imminente et de l'appropriation déréglée préfigurent la réception de *Candide* en Argentine, depuis sa première impression en espagnol en 1819 jusqu'à la dernière édition argentine en date, qui est de 2005. Il plane en effet sur ces *Candide* argentins un effet de flou, la menace même d'une dissolution de l'origine du texte, les éditions de *Candide* qui circulent à Buenos Aires à la fin du XIX^e et au début du XX^e cherchant à récupérer la figure de Voltaire et le message de *Candide* à des fins politiques. Nous aurons ainsi en Argentine – sans que le texte lui-même en soit modifié – des *Candides* patriotes, des *Candides* anarchistes ou des *Candides* résistants qui s'opposeront, sans prendre la fuite et n'étant le dupe de personne, à plusieurs dictatures militaires. Dissolution imminente donc, mais toujours évitée, et appropriation déréglée du texte, mais *déréglée* au sens rimbaldien du terme, puisque ces *Candides* se transforment et se

1. *Candide ou l'optimisme*, chap. XIX, p. 78. Les citations sont tirées de l'édition de J. Van den Heuvel (Paris, Librairie générale française, 1983).

2. Chap. XVI, p. 64.

3. Chap. XVIII, p. 74. Voir aussi chap. XVII, p. 67 : « Voilà pourtant, dit Candide, un pays qui vaut mieux que la Westphalie. »

métamorphosent assez merveilleusement au fil des traductions, des argentinismes, des coupures, des paratextes, des illustrations et même des erreurs. Ne sommes-nous pas les seuls à posséder dans notre Bibliothèque nationale, au cœur même de la ville de Buenos Aires, dans une salle appelée le Trésor, un exemplaire de *Candide* de 1775 dont l'auteur avéré, d'après la fiche que j'ai pu consulter, est « Monsieur le Docteur Ralph⁴ » ?

Si l'on est en droit de se demander quel émule de Pangloss dans le respect de l'autorité a bien pu cataloguer le livre de la sorte, on peut aussi se dire que ce geste illustre à la perfection le traitement argentin du texte, du moment où le sort dévolu à *Candide* dans le sud du Sud implique toutes sortes de modifications et de détournements du corps textuel, un peu à la manière des Oreillons anthropophages ou du roi d'Eldorado qui voulaient, de part et d'autre, modifier le corps réel de *Candide*, en faire tour à tour quelqu'un ou quelque chose d'autre : un vassal éclairé en robe de colibri pour l'un, un dîner pour les autres. Cette dimension prophétique de la fiction par rapport au destin sud-américain du texte ne laisse pas de surprendre et on aurait envie ici, pour filer la métaphore des Oreillons cannibales, d'évoquer le *Manifeste anthropophage* du Brésilien Oswald de Andrade, qui célébrait dans l'Amérique des « mauvais sauvages » le désir impudent d'assimiler (Andrade écrirait : de digérer) la culture d'Europe pour en faire autre chose⁵.

C'est très simplement en suivant les diverses transformations de *Candide* à Buenos Aires que j'organiserai mon propos. Je commencerai par *Candide* « patriote argentin » au XIX^e siècle ; je m'occuperai ensuite de *Candide* anarchiste dans le Buenos Aires des années 1920, puis du *Candide* étrangement *best-seller* des années 1940. J'examinerai brièvement la lecture que Jorge Luis Borges fait du conte voltairien et je terminerai, après avoir donné tout au long de ce travail, peut-être injustement, le haut de l'affiche à *Candide*, en évoquant la destinée mirifique et méconnue de Cacambo à Buenos Aires.

Candide pour la jeune République

Lorsque la première traduction imprimée de *Candide* en espagnol paraît en 1819, ce n'est pas à Madrid qu'est publié le livre, mais à Bordeaux, chez l'imprimeur Pedro Beaume⁶. Son traducteur, l'abbé Marchena, est un personnage haut en couleurs qui mériterait à lui seul toute une étude⁷. Cet abbé malgré lui fut imprégné de l'esprit des Lumières, participa activement de la Révolution française,

4. Je transcris la fiche bibliographique en question : « Doctor Ralph, *Candide* : ou l'optimisme. Pie de Imprenta : [s.l.] : [s.n.], 1775. Idioma : francés. »

5. Oswald de Andrade, « Manifesto antropofágico », *Revista de antropofagia*, I, 1, mai 1928 (« Première dentition »). Reproduit dans Oswald de Andrade, *Anthropophagies*, Paris, Flammarion, 1984.

6. *Novelas de Voltaire, traducidas por J. Marchena*, Burdeos, Imprenta de Pedro Beaume, Allée de Tourny, n° 5, 1819. Une deuxième édition des *Novelas de Voltaire* fut publiée par la même maison en 1822.

7. Voir Juan Francisco Fuentes, *José Marchena: biografía política e intelectual*, Barcelona, Crítica, 1989.

ARZU ETENSEL ILDEM

Traductions et réception de *Candide* dans l'Empire ottoman et en Turquie

Voltaire est un écrivain qui est à la fois très connu et méconnu en Turquie. Tandis qu'un grand nombre de ses œuvres ont été traduites et commentées, sa correspondance reste à découvrir et notamment l'image des Turcs dans les milliers de lettres qu'il a envoyées dans toute l'Europe. Tandis que les paroles du vieux Turc à la fin de *Candide* flattent la vanité du lecteur turc, les répliques de *Mahomet ou le fanatisme* pourraient blesser sa sensibilité. Certains passages de l'*Essai sur les mœurs* lui font pardonner les préjugés exprimés dans *Zaïre*. Le livre de Bora Çalışkan, intitulé *Voltaire, les Turcs, les musulmans et les autres*¹, est plus une anthologie thématique qu'un travail analytique sur l'image des Turcs dans l'œuvre de Voltaire. La multiplication des études littéraires sur Voltaire contribuerait à la connaissance de l'écrivain en Turquie. Nous allons aborder dans ce travail la traduction de *Candide* dans l'Empire ottoman et la Turquie actuelle. Nous suivons un plan en trois parties : les traductions de *Candide* dans l'Empire ottoman, les traductions de *Candide* dans la période républicaine et la présence de *Candide* en tant que référence de nos jours.

La traduction de Voltaire dans l'Empire ottoman

L'importance des traductions dans l'histoire des littératures est indiscutable. Il ne serait pas erroné d'affirmer que la traduction date d'aussi loin que les langues et les civilisations anciennes. Les tablettes découvertes en Anatolie, qui ont été rédigées en sumérien et en akkadien, témoignent de l'effort de traduction fait dès les balbutiements de l'expression écrite, de même que la fameuse pierre de Rosette écrite en grec, en caractères démotiques et en hiéroglyphes, qui permit à Champollion de découvrir le secret de l'écriture des pharaons.

Les échanges entre les civilisations se sont réalisés par l'intermédiaire des traductions. Dans la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, il était possible de trouver des livres écrits dans toutes les langues antiques. Plus tard, avec le passage d'Alexandrie aux mains des Arabes, ces livres ont été traduits en arabe et ont contribué à la floraison de la culture islamique. L'école de traduction de Tolède a véhiculé tout ce

1. Voir B. Çalışkan, *Voltaire, Türkler, Müslümanlar ve diğerleri*, İstanbul, İğüs Yayınları, 2005.

savoir vers l'Occident et a joué un grand rôle dans le développement de la renaissance européenne. Au XVII^e siècle, la création de l'École des langues orientales à Paris, puis la célèbre traduction des *Mille et une nuits* par Antoine Galland, au début du XVIII^e siècle, ont ouvert, en quelque sorte, l'ère de l'orientalisme qui a été si fertile en France et en Europe.

L'Empire ottoman, qui a atteint son apogée avec le règne de Soliman le Magnifique au XVI^e siècle est resté longtemps fermé à l'influence du monde occidental. Tant qu'il pensait qu'il dominait l'Occident, tant que les victoires militaires le portèrent jusqu'aux portes de Vienne, l'Empire ottoman n'a pas senti le besoin de s'intéresser au monde occidental. Mais la supériorité militaire des Ottomans face à l'Occident commença à diminuer au XVIII^e siècle, et c'est alors que les dignitaires de l'Empire commencèrent à se poser des questions sur une éventuelle supériorité des moyens militaires de l'Occident. À la même époque, quand les progrès réalisés par les occidentaux dans le domaine militaire devinrent évidents, les dirigeants ottomans commencèrent à chercher les moyens de moderniser leur armée grâce à l'aide d'officiers occidentaux. Nous assistons alors aux premières traductions en turc d'ouvrages techniques et scientifiques. Au XIX^e siècle, avec l'avènement de la période de Tanzimat en 1839, nous voyons l'Empire s'ouvrir à la littérature occidentale grâce aux premières traductions. Le mot *Tanzimat* signifie organisation ou plutôt réorganisation, et il s'agit de réorganiser la structure de l'Empire. C'est en quelque sorte un mouvement de réforme tourné vers l'Occident dont le but est de moderniser l'Empire en s'inspirant des institutions occidentales. La culture française joue un rôle primordial pendant cette période et pendant le reste du XIX^e siècle.

On a tendance à considérer le *Télémaque* de Fénelon traduit par Yusuf Kâmil Pacha en 1862 comme la première traduction en turc d'une œuvre littéraire occidentale. Toutefois deux recueils l'avaient précédé: le recueil philosophique, traduit par Münif Pacha en 1859, intitulé *Entretiens philosophiques (Muhaverat-ı Hekimiyye)*, qui est composé de passages de Fontenelle, de Fénelon et de Voltaire, et le recueil de poèmes intitulé *Traduction de poésie (Tercüme-i manzume)* de Şinasi, publié la même année et qui contient des poèmes de Lamartine, de La Fontaine et de Racine.

La première œuvre traduite de Voltaire en turc est donc un recueil de philosophie (traduit il y a 150 ans, un autre anniversaire) qui est composé de onze dialogues philosophiques dont un appartenant à Fontenelle, deux à Fénelon et huit à Voltaire. Les dialogues de Voltaire qui figurent dans ce recueil sont les suivants: *Des embellissements de la ville de Cachemire*, *Dialogue entre Madame de Maintenon et Mademoiselle de Lenclos*, *Dialogues entre Lucrèce et Posidonius*, *Dialogue entre un philosophe et un contrôleur général des finances*, *Entretiens d'un sauvage et d'un bachelier*, *Entretien d'Ariste et d'Acrobal*, *L'Éducation des filles* et *Dialogue du chapon et de la poularde*. Ces dialogues, qui n'ont pas de message vraiment politique, témoignent de la verve et de l'ironie propres à Voltaire sans entrer dans des sujets qui pourraient être scabreux.

TOMOKO TAKASE

Voltaire au Japon ou *Candide* en Extrême-Orient au XXI^e siècle

Dans ce bref article, je tenterai d'aborder l'histoire de la traduction de *Candide* au Japon, ou plutôt, plus modestement, de suivre dans le contexte japonais l'évolution de sa lecture. Avant de commencer, il n'est pas inutile d'évoquer la place du Japon chez Voltaire, à travers les travaux des chercheurs japonais. Ces derniers soulignent l'esprit cosmopolite de Voltaire, qui mentionne à plusieurs reprises le Japon ou la Chine dans ses ouvrages, tels que *l'Essai sur les mœurs*¹ ou le *Traité sur la tolérance*², alors que l'Extrême-Orient était encore peu connu en Europe au XVIII^e siècle, même s'il commençait à en être question dans quelques ouvrages d'histoire, principalement d'après les récits de missionnaires jésuites³. Les chercheurs ont également attiré l'attention sur le fait que le regard porté sur le Japon par Voltaire, qui s'en servait comme révélateur de problèmes bien français, restait extérieur. Je n'examinerai pas en détail cette question dans le cadre de cet article, mais il est intéressant de noter que Shin-ichi Ichikawa porte son attention sur la manière particulière dont Voltaire cite le Japon et la Chine dans ses ouvrages historiques, notamment dans *l'Essai sur les mœurs*: « Si Voltaire *fait apparaître* le Japon et la Chine comme tolérants en matière de religion ici ou là dans ses ouvrages d'histoire, c'est d'abord pour les confronter avec des pays européens qui ne sont pas tolérants dans ce domaine. [...] Ne pourrait-on ainsi pas dire que Voltaire a tenté de mener une réflexion sur ses propres considérations religieuses à travers l'observation de la Chine ou du Japon, considérés comme des instruments de réflexion⁴? »

On pourrait presque dire la même chose de l'histoire de la traduction de *Candide* au Japon: chaque traduction est, au moment de l'histoire où elle paraît, le miroir ou la projection de problèmes japonais contemporains. Je voudrais précisément présenter dans les pages qui suivent le regain de faveur que connaît ce

1. Un chapitre est entièrement consacré au Japon, le chap. CXCVI, « Du Japon au XVII^e siècle et de l'extinction de la religion chrétienne dans ce pays », *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Bordas, 1990, t. II, p. 794-799.

2. « Les Japonais étaient les plus tolérants de tous les hommes: douze religions paisibles étaient établies dans leur empire... » (*Traité sur la tolérance*, Paris, Flammarion, « GF », 1989, chap. IV, p. 51-52).

3. Voltaire se réfère à l'ouvrage d'Engelbert Kaempfer (*Traité sur la tolérance*, p. 162, note 31).

4. Shin-ichi Ichikawa, *Trois aspects de la pensée des Lumières. Voltaire, Diderot, Rousseau*, Tokyo, Shinhyōron, 2007, p. 25-26.

conte philosophique au Japon depuis le début du XXI^e siècle. Il me semble intéressant d'examiner ce phénomène à travers trois productions : le *Candide* traduit par Yuji Ueda (2005), la lecture de *Candide* sous forme de conférence à l'université par Akira Mizubayashi (2005) et la nouvelle mise en scène de l'opéra *Candide* de Bernstein par Amon Miyamoto (2000 et 2004). Plutôt que de procéder à l'analyse du texte même de chaque version, ce qui nous entraînerait vers des questions techniques, je me tournerai vers les préfaces, les postfaces ou les commentaires rédigés par chaque traducteur : en tant que scientifique, enseignant ou metteur en scène, chacun d'entre eux est un « passeur ». C'est à travers ces modes de « lecture » de genres variés que nous pourrions reconstituer le *Candide* lu aujourd'hui au Japon, inséré dans l'histoire et le contexte social propres au pays. Et c'est à travers cette spécificité de lecture que nous pourrions revenir à quelque chose d'universel, toujours vivant dans *Candide*, qui conserve toute sa modernité 250 ans après sa première publication.

Histoire des études voltairiennes au Japon

Pour replacer ce phénomène dans son contexte historique et intellectuel, je retracerai succinctement l'histoire des études voltairiennes au Japon. L'archipel a presque totalement fermé ses portes au monde extérieur pendant plus de 200 ans, du début du XVII^e siècle au milieu du XIX^e. Au cours de cette période, les échanges commerciaux, essentiellement avec la Hollande et la Chine, sont demeurés très limités. En ce qui concerne les échanges scientifiques, à l'exception de quelques ouvrages médicaux hollandais, le Japon s'est contenté de puiser dans le grand fonds chinois de la pensée confucianiste. Cependant, dès l'ouverture des ports aux étrangers dans les années 1850, et à travers sa participation aux expositions universelles qui se sont déroulées dans des villes européennes (à Paris en 1867 et à Vienne en 1873), le Japon commence à importer les produits, les styles de vie et les modes de pensée de l'Occident. La naissance du gouvernement moderne de Meiji en 1868 accélère l'introduction de la pensée des Lumières pour établir la nouvelle constitution. Le nom de Voltaire est déjà associé à ceux de Rousseau et de Montesquieu dans le manuel scolaire appelé *Histoire universelle* depuis 1887. Citons un passage de l'un des manuels dans l'édition de 1897 : « En France, pendant cette époque de perte de confiance dans la religion, de scepticisme général, des auteurs tels que Voltaire, Rousseau, Montesquieu, ont exprimé à haute voix la revendication de la liberté et des droits naturels de l'homme. C'est ainsi que les savants français de l'époque suivaient cette tendance et évoquaient très souvent les termes significatifs de liberté et de nature. » Dans ces manuels scolaires, nous pouvons également observer de temps à autre les noms de Diderot, de d'Alembert ainsi que de Condorcet. Les trois auteurs mentionnés plus haut, à savoir Voltaire, Montesquieu et Rousseau, sont cités sans exception dans les soixante-dix manuels édités depuis l'ère de Meiji jusqu'à nos jours.

Toutefois, étrangement, même si Voltaire a été présenté assez tôt comme l'un

KEES VAN STRIEN

Voltaire contrebandier¹

Le 16 juin 1739, deux mois après avoir publié une déclaration dans laquelle l'abbé Desfontaines qualifiait *La Voltairomanie* de « libelle diffamatoire² », la *Gazette d'Amsterdam* annonça l'arrivée de Voltaire à Bruxelles : « Le marquis Du Châtelet de Lomont, maréchal des camps et armées du roi de France, et Madame son épouse, sont venus s'établir en cette ville pour y rester jusqu'à ce qu'ils aient entièrement terminé les affaires de leur Maison avec celle de Hoensbroeck; M. de Voltaire y est venu avec eux³ ». Ici Voltaire, en lisant les gazettes, n'a pu manquer de voir les annonces d'une vente d'une importante collection d'œuvres d'art : « On vendra publiquement à Bruxelles le 20 juillet 1739 et jours suivants un grand et très beau cabinet, consistant dans des tableaux des plus renommés peintres de l'Europe, de belles estampes, livres d'estampes et autres, et plusieurs figures, comme aussi un cabinet très rare et nombreux de médailles antiques contenant une suite parfaite, tant en or, argent qu'en bronze. Item des médailles modernes en argent avec plusieurs antiques et autres curiosités délaissées par feu M. Joseph Sansot, licencié ès lois et intendant de Monsieur le prince d'Isenghien⁴ : on pourra voir le tout, quatre jours avant la vente; le catalogue⁵ est imprimé chez P. Foppens, libraire à Bruxelles⁶ ».

Voltaire a dû mentionner la vente à l'abbé Moussinot, « un docteur de Sorbonne qui veut bien être mon agent et faire mes affaires⁷ ». Moussinot s'y connaissait en tableaux⁸ et accepta l'invitation de Voltaire de venir à Bruxelles. Le 9 juillet, quand les Du Châtelet et Voltaire étaient en visite chez le duc d'Arenberg à Enghien, il lui

1. Je remercie Xavier Duquenne (Bruxelles) d'avoir attiré mon attention sur l'affaire, et de m'avoir envoyé des photocopies d'un des documents en question (Bruxelles, Archives générales du royaume, I-103, Conseil des finances, n° 782). Je remercie aussi Anna S. Covatta (Frick Art Reference Library), Marianne de Voogd (Rijksbureau voor Kunsthistorische documentatie) et Goran Proot (Mechelen) pour des références aux catalogues de vente (voir note 39).

2. *Gazette d'Amsterdam*, 19 mai 1739. Nous modernisons le texte des citations et des documents.

3. *Gazette d'Amsterdam*, 16 juin 1739: « De Bruxelles le 11 juin ».

4. Louis de Gand-Vilain, prince d'Isenghien (1678-1767), maréchal de France.

5. *Catalogue d'un très grand et très beau cabinet de tableaux [...] assemblés depuis longues années par feu M. Joseph Sansot [...] qui se vendront [...] le 20 juillet 1739 et les jours suivants*, Bruxelles, P. Foppens, s.d., in-16. Ce catalogue comprend 337 tableaux (BnF, V52337, interfolié; Gent, BU, BIB. VC. 001739/7/20).

6. *Gazette d'Amsterdam*, 9, 16, 23, 30 juin et 14 juillet 1739; *Gazette d'Utrecht*, 9 juin et 13 juillet.

7. Voltaire à Jeanne-Françoise Quinault, 17 [juin 1739], D2029.

8. Voir D2407, Voltaire à Moussinot, 17 janvier 1741: « Quant aux tableaux que vous voudriez envoyer en Prusse, le roi aime fort les Watteau, les Lancret et les Pater ».

écrit : « Mon cher abbé, j'aurai donc le plaisir de vous voir [...] Vous achèterez pour ce qui vous plaira de tableaux, mais je vous prie de me procurer environ deux cent cinquante louis [= 5000 livres] en lettres de change sur Bruxelles⁹ ».

Le 28 juillet, la vente terminée, Moussinot retourna à Paris¹⁰. Un mois plus tard, Voltaire, également en route pour Paris, raconte sa vie à Bruxelles à Mme de Champbonin : « Je ne suis pas trop content de mon séjour dans ce pays-là. Je m'y suis ruiné ; et pour dernier trait les commis de la douane ont saisi des tableaux qui m'appartiennent¹¹ ». Jean-Baptiste Rousseau, l'ennemi juré de Voltaire et depuis très longtemps en exil à Bruxelles, était bien au courant de l'affaire : « Le célèbre auteur de l'*Épître à Uranie* s'est montré à Bruxelles tel qu'à Paris et à Londres, grand apôtre de l'athéisme et de l'irrégion, connaisseur prétendu en tout, et ignorant les moindres choses, faisant le magnifique et se démasquant par les plus honteuses lésines et les plus basses escroqueries. Il avait acheté ici pour cinq ou six mille francs de tableaux à un inventaire renommé. Quand il a voulu les faire passer en France, il ne les a déclarés que 260 livres¹², en sorte qu'ils ont été confisqués à la douane, où on est en droit de prendre les marchandises pour le prix de leur déclaration, en donnant quinze pour cent de profit¹³ ». L'affaire est aussi mentionnée dans *Le Diable hermite*¹⁴, une collection de textes satiriques sur des personnages connus, parue à la fin de 1740, et dans la *Bibliothèque raisonnée*, dans un compte rendu de *Machiavel républicain tegens den Anti-Machiavel verdedigt*, une apologie du Prince de Machiavelli¹⁵.

On trouve dans les archives du Conseil des finances aux Archives générales du royaume à Bruxelles un nombre bien plus important d'informations sur cette affaire. D'après ces documents, Voltaire et Moussinot étaient en relations d'affaires avec un certain Colins, marchand de tableaux qui se faisait passer pour « peintre de Sa Majesté Très Chrétienne ». Mais avant de donner un résumé chronologique

9. À Moussinot, Enghien, 9 juillet [1739], D2043.

10. Voltaire au marquis d'Argenson, 28 juillet 1739 : « Voilà l'abbé Moussinot, qui va monter en chaise » (D2054) ; d'Argenson à Voltaire, 1^{er} août 1739 : « Je le reçois avec votre lettre du 22 [28] par L. Moussinot » (D2057).

11. Vers le 20 août 1739, D2067.

12. Probablement une lecture erronée pour 250, voir *Correspondance littéraire et anecdotique entre monsieur de Saint-Fonds et le président Dugas*, Lyon, M. Paquet, 1900, t. II, p. 325 (250 livres) et ci-dessous, documents 3 et 6.

13. Rousseau à Claude Brossette, 22 août 1739, D2068.

14. *Le Diable hermite ou aventures d'Astarot bani des enfers. Ouvrage de fantaisie, par M. de M****, Amsterdam, François Jol[ly], 1741, t. I, p. 375-376 : « Je m'étonne même qu'il n'ait pas ajouté aux qualités du sieur de Tolvaire le titre de contrebandier, car vous savez sans doute l'accident qui lui est arrivé depuis peu à l'occasion de quelques tableaux dont il fait négoce et qu'il voulait faire sortir d'un pays sans payer de droits. Certainement, lui dis-je. L'aventure est connue de tout le monde ; elle n'a intéressé le public que par rapport à l'avarice du poète ».

15. *Bibliothèque raisonnée*, t. XXVIII, part. I (janvier-mars 1742), article XII, p. 212 : « Ordinairement notre cœur se peint dans nos écrits ; l'auteur de *Machiavel républicain* ignore peut-être que Voltaire regarde la pauvreté comme le plus grand de tous les défauts, et que rien ne lui coûte, pourvu qu'il accumule, jusqu'à frauder le souverain. Chacun sait l'aventure de ses tableaux saisis à la douane de Bruxelles ».

PAUL PELCKMANS

Le souper de Balzora. Une relecture

Il est des pages qui paraissent si limpides qu'elles semblent défier le commentaire. Le célèbre chapitre XII de *Zadig* est de celles-là. Quand Zadig convainc ses convives de Balzora qu'en dépit de la diversité bariolée de leurs religions ils sont « tous du même avis » (p. 90)¹, le propos illustre l'ambition du déisme éclairé à représenter un commun dénominateur de toutes religions et le fait si élégamment qu'on voit mal quelle explication de texte pourrait ajouter quoi que ce soit d'utile à une démonstration à ce point parfaite. Aussi la plupart des études classiques qui rencontrent cette page incontournable sur leur chemin l'expédient-elles en quelques lignes, qui se limitent le plus souvent à en paraphraser la leçon². Le chapitre, semble-t-il, dit si bien ce qu'il veut dire que l'exégèse peut se limiter sans dommage à un simple résumé.

La présente étude voudrait indiquer que cette page d'allure si lisse présente pourtant, à y regarder de près, tels reliefs qui donnent à penser. Le consensus brillamment réussi par Zadig ne laisse pas de comporter en effet quelques à-peu-près que le texte ne thématise pas vraiment, mais qui ne permettent peut-être que mieux d'en préciser les coordonnées. Il semble légitime d'espérer qu'ils nous édifieront aussi quelque peu sur celles du déisme éclairé, dont cette page propose une manière de charte.

Je note d'abord que la conversation s'amorce sur un thème qui sera entièrement perdu de vue par la suite. Nous entendons en premier lieu un Égyptien qui s'indigne qu'on refuse à Balzora de lui prêter de l'argent sur le corps momifié de sa tante. Personne ne s'aviserait en Égypte de refuser « un effet si solide » (p. 88). Son voisin de table Indien s'inquiète au même moment de le voir s'apprêter à manger

d'une excellente poule bouillie [...]: Il se pourrait faire que l'âme de la défunte fût passée dans le corps de cette poule, et vous ne voudriez pas vous exposer à manger votre tante. (p. 88)

1. Références, dans le texte, à Voltaire, *Romans et contes*, édition établie par Frédéric Deloffre et Jacques Van den Heuvel, Paris, Gallimard, 1979.

2. Voir par exemple René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1974, p. 159; Jacques Van den Heuvel, *Voltaire dans ses contes*, Paris, Colin, 1970, p. 181; Christiane Mervaud, *Voltaire à table*, Paris, Desjonquères, 1998, p. 121.

L'altercation engage des visions de l'au-delà qui, si elles opposent leurs adeptes, devaient avoir en commun, pour les premiers lecteurs de *Zadig*, de paraître pareillement aberrantes. La momie donnée en gage fait un effet très solide parce que son dévot propriétaire devrait s'empresser de la récupérer; il y a là une retombée assez prosaïque du dogme égyptien qui voudrait que le sort d'un défunt dans l'au-delà soit directement lié au traitement correct de sa momie. Une métempsychose qui ferait passer une âme humaine dans une poule semble pour le lecteur occidental tout aussi incongrue. Elle l'est en l'occurrence plus encore puisque l'Indien n'a même plus à sauver un volatile vivant : dans la pire des hypothèses, l'âme de la tante aurait déjà quitté, à supposer qu'elle y fût jamais entrée, le plat appétissant qui se trouve servi sur la table.

Les deux traditions ainsi récusées se trouvent donc trivialisées de main de maître. Il est plus surprenant que le chapitre ne leur oppose par la suite aucune eschatologie plus positive. *Zadig*, au moment de conclure, oppose son « premier principe » (p. 90) aux dieux plus concrets de ses convives; il ne suggère aucun consensus analogue sur l'au-delà, dont il n'est tout simplement plus question. Il y a là, à y réfléchir, une bien curieuse prétérition : dans la mesure où l'eschatologie ou la migration des âmes se trouvent au cœur des religions égyptienne ou indienne, cela fait quelque chose d'essentiel sur quoi les autres convives ne seraient pas *du même avis*. On sait d'autre part que le credo le plus courant du déisme confère à son Dieu un rôle de rémunérateur et vengeur, qui implique de toute manière une vie à venir; il n'aurait donc pas été unimaginable d'opérer, sur ce plan aussi, quelque raccord. *Zadig* ne s'en avise pas et semble donc bien près de réduire son consensus final à la seule existence d'un premier principe.

Il fallait, pour qu'on pût y aboutir, que la conversation dévie vers les dieux. L'Indien qui estime qu'il serait sacrilège de « faire cuire des poules » s'entend répondre qu'en Égypte on y va plus rondement : « nous adorons un bœuf et nous en mangeons bien » (p. 88). L'animal adoré et mangé du même mouvement pourrait comporter une vague allusion à la communion chrétienne. Il permet surtout de passer des défunts aux dieux. L'Indien, apparemment végétarien à part entière, affirme donc qu'il est pareillement « défendu de manger des bœufs » (p. 88); il ajoute cette fois que la défense viendrait de Brahma, qui, vu la haute ancienneté de la civilisation indienne, l'aurait promulguée longtemps avant que les Égyptiens se fussent avisés de leur culte d'Apis.

Voltaire aura souvent opposé de très hautes antiquités orientales à la chronologie dès lors un peu courte de la Bible. Il choisit cette fois de ridiculiser aussi les premières³ : elles se traduisent ici par une surenchère gratuite des Indien, Égyptien

3. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, de les opposer simultanément en bloc à la Bible, dont les quatre mille ans ne font guère le poids face à ces trois chiffres énormes : la polémique ne s'est jamais refusé les coups doubles. Rappelons aussi que le chap. XI de notre conte propose une variante uniment sérieuse de l'argument d'ancienneté : « Qui de nous osera changer une loi que le temps a consacrée ? Y a-t-il rien de plus respectable qu'un ancien abus ? – La raison est plus ancienne, reprit *Zadig* » (p. 86).

RAYMOND TROUSSON

Théophile Imarigeon, abbé Duvernet, biographe de Voltaire et romancier libertin

De l'abbé Théophile Imarigeon Duvernet, on ne sait guère que ce que disait déjà de lui la *Biographie universelle* de Michaud et que répète le *Dictionnaire de biographie française*. Né vers 1734 à Ambert en Auvergne, dans une famille peu favorisée, il vint tenter fortune à Paris, où il se lia avec les encyclopédistes, à la protection desquels il dut le poste de précepteur du comte de Saint-Simon. La suppression des jésuites lui valut la place de principal du collège de Vienne. À cette époque, Duvernet est déjà en rapport avec Voltaire qui, le 16 avril 1765, félicite les habitants de la ville d'avoir acquis un homme de sa valeur. Duvernet songeait alors à une histoire des jésuites, que le philosophe l'encourage à entreprendre sans retard : « Vous trouverez certainement dans la bibliothèque de votre collège, une grande partie des matériaux qui vous seront devenus nécessaires pour l'histoire des révérends pères jésuites. Vous êtes très en état, monsieur, de faire cette histoire. [...] Vous rendrez un grand service aux hommes en leur faisant connaître des religieux qui les ont trompés et qui les ont fait battre en les trompant. » Voltaire lui suggérait de lire le discours de d'Alembert sur la destruction de l'ordre et lui adressait, en lui recommandant la discrétion, un exemplaire de la *Lettre de Charles Gouju*¹.

De Vienne, Duvernet passa au collège de Clermont et obtint peu après, grâce à l'appui de la famille de Saint-Simon, un bénéfice simple, avec une rente sur l'Hôtel de Ville de Paris, où il revint en 1771. S'il n'avait pas écrit cette histoire des jésuites qui alléchait Voltaire, du moins était-il demeuré en rapports avec lui, puisque, le 8 novembre 1771, le philosophe écrit à d'Argental : « Je vais répondre à M. l'abbé Duvernet qui daigne être mon historien. Il est plaisant, à la vérité, qu'on fasse l'histoire d'un homme de son vivant, mais je pense que je pourrai esquiver ce ridicule et que je serai mort avant qu'il ait rassemblé ses matériaux² ». C'est que Duvernet s'est attelé à ce qui deviendra la première biographie du grand homme, publiée en 1786 avec un vif succès. Voltaire promet de lui expédier « tout ce que M. l'abbé a la bonté de demander », lui conseille de venir à Ferney, où « il serait à portée de lire beaucoup de choses », et de consulter La Condamine sur les circonstances, en

1. Voltaire à Duvernet, 16 avril 1765, D12550.

2. D17430.

1729, de la loterie de Pelletier-Desforts³. Le 18 novembre 1771, d'Alembert, qui connaissait le personnage, le recommande de son mieux : « Je vous demande vos bontés pour lui, et j'espère que vous l'en trouverez digne ». La Harpe, au contraire, l'avertit du danger dans une lettre du 15 janvier : « Au nom de Dieu, n'ayez pas un pareil biographe. Il tuerait la plus belle vie du monde. Quand vous l'aurez entretenu un quart d'heure, vous ferez marché avec lui pour qu'il ne soit pas votre historien ⁴ ». Voltaire faisait-il confiance à son biographe, ou est-ce par fausse modestie qu'il lui dit quelques mois plus tard : « L'histoire de ma vie, quelque belles que soient les enluminures dont votre philosophie pourra l'orner, ne sera jamais intéressante ⁵ ». Quoi qu'il en soit, l'abbé se documentait de son mieux auprès des familiers de Voltaire. Le 5 février 1771, Mme Du Deffand assure qu'il lui a demandé « des faits, des anecdotes qui le regardent », mais qu'elle ne lui dira pas grand-chose, ne se souciant pas d'être citée dans son ouvrage⁶. Duvernet n'était pas homme à se décourager et se passionnait pour son sujet, insistant auprès du patriarche pour obtenir des informations. Allez donc voir Thieriot, lui dit Voltaire le 13 janvier 1772 en le renvoyant à des sources indirectes, il sait tout sur l'affaire du chevalier de Rohan, sur Suzanne de Livry et l'épître des *vous et des tu*, et sur la petite vérole dont j'ai été atteint en 1723. Il y aurait encore Cideville, lui aussi très ancienne connaissance. Deux mois plus tard, il lui conseille de lire les brochures et pamphlets concernant ses démêlés avec La Beaumelle et, pour se procurer des pièces utiles, de s'adresser à Durey de Morsan, qui lui servait alors de secrétaire⁷.

Mais sait-on jamais jusqu'où iront les indiscrétions d'un biographe ? Le 6 avril 1772, il demande à La Harpe de prier d'Alembert, qui connaît Duvernet, d'avoir « la bonté d'engager [son] historiographe à ne point faire paraître de [son] vivant certains petits morceaux qu'il [lui] a envoyés, et qui [lui] paraissent très prématurés. » Que l'abbé veuille bien « modérer son zèle ⁸ ». En août 1773, le vieillard n'hésitera pas à confier à Marmontel, puis à Vasselier, à d'Alembert, à d'Argental, à Voisenon et à Richelieu qu'il « soupçonne M. l'abbé Duvernet », « jeune homme qui a beaucoup d'esprit, et un peu d'imprudence », d'être l'auteur de l'excellente *Lettre d'un théologien à l'auteur des Trois siècles*, dirigée contre Sabatier de Castres, peut-être pour détourner les soupçons du véritable responsable, qui était Condorcet⁹. Les rapports cependant demeurent cordiaux : Voltaire prie son correspondant de lui procurer l'épître de *Boileau à M. de Voltaire* de Clément et lui parle du projet de représentation des *Lois de Minos*¹⁰. Peu après, il lui déconseille de s'embarrasser des « paperasses » de l'abbé Moussinot, son factotum – un avis que Duvernet ne suivra pas – et lui suggère, à propos de l'affaire Hirschel, à Berlin, d'« interroger à

3. 8 novembre 1771, D17431.

4. D17457, D17558.

5. 1771/1772, D17538.

6. D17003, commentaire.

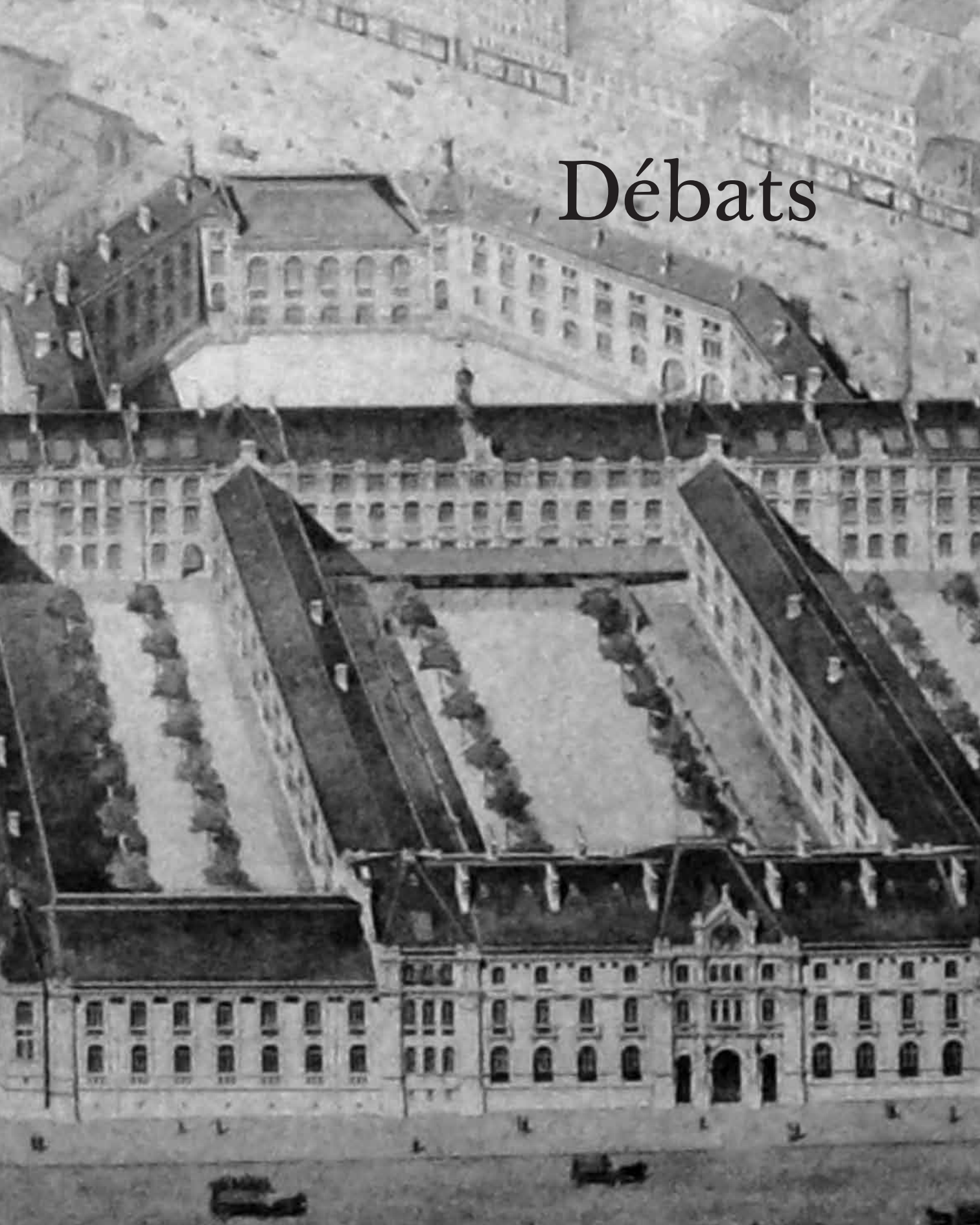
7. D17553 ; 23 mars 1772, D17653.

8. D17682.

9. D18503, D19093, D19096, D19110, D19144, D19154.

10. D17698, D17781.

Débats



Au recto. Panorama du Lycée Voltaire, avenue de la République, 75011 Paris. Il fut construit à partir du second semestre 1885 sur un projet de l'architecte Eugène Train et livré en septembre 1890. Son inauguration eut lieu le 13 juillet 1891 en présence de Sadi Carnot.

À l'origine, ce lycée avait été conçu comme un lycée scientifique (le buste d'Ampère associé à celui de Voltaire sur le fronton d'entrée le souligne) avec un internat de 600 places et 400 places de demi-pensionnaires.

La surface des bâtiments représente 21 000 mètres carrés, celle des cours 9 000. Les bâtiments se développent sur une longueur de 700 mètres et le périmètre des façades sur rue est de 550 mètres.

L'établissement s'organise autour d'une cour d'honneur centrale, à droite la cour du collège dite cour Spinoza et à gauche la cour du lycée dite cour Condillac, strictement identique à celle du collège. Dans le fond, la cour d'éducation physique et sportive appelée dans le projet de construction « cour des exercices militaires ».

Notice reprise du site du Cité scolaire Voltaire, <www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_101110>.

Débat. Voltaire à l'école (I)

On propose ici une première moisson de six contributions sollicitées directement à partir de l'appel à débat que nous donnons ci-dessous (on le retrouvera sur le site de la Société Voltaire). Ce sixième débat qui s'engage dans les *Cahiers Voltaire* se veut aussi ouvert que possible en donnant la parole à des universitaires et des chercheurs, majoritairement présents dans cette livraison, mais aussi à des enseignants du secondaire ou du primaire même, confrontés à la variété des usages possibles de Voltaire à l'école. Les expériences de l'apprentissage de Voltaire en tant qu'élève ou étudiant sont également les bienvenues : tout un chacun est finalement susceptible d'intervenir pour donner une image de la pratique scolaire de Voltaire passée et présente.

Nous avons fait le choix dans ce premier numéro de contributions volontairement hétéroclites. Aux bilans portant sur l'importante question de la place de Voltaire dans les manuels et les listes du baccalauréat que rappellent Laetitia Truchot, Anne Vibert et Gersende Plissonneau, succèdent des points de vue plus polémiques, généraux ou au contraire très ponctuels, délibérément tranchés : Erik Leborgne prescrit un enseignement de Voltaire à doses homéopathiques ; Alain Sager déplore à l'inverse le rendez-vous manqué de l'école avec la philosophie de Voltaire ; Jean Goldzink désespère de l'état du savoir universitaire sur Voltaire ; enfin Philippe Zard fait part des enjeux de l'enseignement du *Fanatisme ou Mahomet le prophète*. Si les succès et les enthousiasmes existent, on n'a pas voulu non plus cacher les réticences, les résistances et les difficultés que Voltaire suscite dans l'expérience concrète de l'enseignement. Libre aux lecteurs d'approfondir le diagnostic à charge ou à décharge et de réagir à ces prises de positions en participant eux-mêmes activement au débat.

Les contributions sont à faire parvenir aux coordinateurs qui en assureront la publication en concertation avec leurs auteurs dans les prochains numéros des *Cahiers Voltaire*.

Alain Sandrier (alain.sandrier@wanadoo.fr)

Béatrice Ferrier (beatrice.ferrier@gmail.com)

Voltaire à l'école : appel à débat

« Voltaire à l'école » : un nouveau débat, au départ une enquête empirique, un très vaste champ à explorer, nous en sommes conscients.

L'intitulé peut se lire de plusieurs manières, concurrentes, complémentaires. C'est déjà une histoire, celle de la place de Voltaire dans l'enseignement. Depuis quand ? Y a-t-il un Voltaire Troisième République ? Qu'en était-il auparavant ? Qu'en est-il ensuite ? Selon l'ambitieuse enquête sociologique de Louis Trénard achevée en 1977, qui intégrait questionnaires, sondages, manuels, programmes aux concours de l'enseignement, pratiques de lecture des élèves et des enseignants (*RHLF* 79, 1979, p. 457-479), Voltaire apparaissait en sixième position parmi les auteurs les plus connus des personnes interrogées, titulaires pour la plupart du seul certificat d'études. Qu'en est-il de nos jours ? Le palmarès est-il toujours aussi flatteur pour le Patriarche de Ferney ? Et cette réception de Voltaire, qu'est-ce qui l'entretient voire la construit, la fixe ou la

produit, si ce n'est les manuels scolaires ? Ceux de 1817 à 1968, dénonçait Jean Sareil (*SVEC* 212, 1982, p. 83-161), se caractérisaient par une « interprétation tendancieuse » et une « accumulation de clichés et de rationalisations fausses », diffusant l'image d'un Voltaire « vaniteux, cupide, superficiel, égoïste, tour à tour vil et arrogant, rempli de contradictions ». Un récent contrepoint a été apporté par Béatrice Bomel-Rainelli dans son étude sur les anthologies scolaires de 1923 à 2002 (*Revue Voltaire* 5, 2005, p. 339-367). Plus récemment encore, Jean-Noël Pascal a étudié avec précision la « présence de Voltaire dans le manuel de Noël et Delaplace » dans ses *Relectures* (*CV*5, 2006, p. 262-273). Cela appelle d'autres investigations, sur d'autres manuels, du fameux Lagarde et Michard aux plus récents issus des nombreuses réformes des programmes de français au collège (2008) et au lycée (2002 puis 2006). Parions que les enseignements d'exploration mis en place à la rentrée 2010 modifieront encore la donne. Tous ces travaux, ces vues d'ensemble et ces enquêtes, passées, récentes ou en cours, d'orientation sociologique ou pédagogique (voir *CV*8, p. 222), dessinent un premier bilan, demandent synthèses et actualisations, suggèrent une mise à jour des données d'expérience. À ces manuels, il faut ajouter le poids et le choix des éditions accessibles aux élèves. Quels sont encore les élèves qui lisent en intégralité des œuvres de Voltaire en lectures personnelles ? Comment sont faites les éditions dites « parascolaires » ? Comment ont-elles évolué ? Qu'on songe aux éditions scolaires de *Candide* depuis les « classiques Larousse », analysées par Anne-Raymonde de Beaudrap (*Les Éditions scolaires et l'œuvre intégrale, un exemple : Candide de Voltaire*, 2000). On assiste, comme le rappelle John Iverson (*French review* 76:3, 2003, p. 522-533), à une « classicisation » scolaire entreprise dès le XIX^e siècle. Ses prolongements actuels, avec notamment l'explosion de l'offre parascolaire, la concurrence qu'elle développe, demandent à être auscultés.

Mais ces manuels et ces éditions sont faits pour être lus, utilisés, faut-il dire « exploités », par les professeurs comme par leurs élèves. On espère ainsi mobiliser une mémoire, celle de l'enseignement de Voltaire, des petites aux grandes classes, du primaire, s'il pratique Voltaire, au supérieur, jusqu'au CAPES et à l'agrégation (son programme portait en 2009 sur le *Dictionnaire philosophique* pour la troisième fois de son histoire : manque d'imagination ou retour nécessaire ?). On souhaite réveiller tout un ensemble de souvenirs, d'habitudes et d'usages : exaltation d'un classique toujours actuel ou fatigue devant un auteur « patrimonial » trop systématiquement étudié ? C'est l'occasion, pour les enseignants, de faire retour sur le temps long du métier, en marquant des évolutions, s'il y a lieu. Qui a le plus souffert : l'élève ou le professeur ? Pour le dire autrement, qui « supporte » encore Voltaire ? Dans les deux sens du terme : y a-t-il un sens à défendre l'enseignement de Voltaire au nom de certaines valeurs idéologiques (les Lumières) ou littéraires (le « style Voltaire, qui est une jolie forme d'ailleurs », disait Céline dans un éloge empoisonné) ? Mais reste-t-il lisible, c'est-à-dire déchiffrable, accessible pour un public qui a évolué, parce que le rapport à l'écrit, au livre a évolué lui aussi ? Le problème est notamment posé outre-Atlantique où, comme le rappelle Renée Waldinger (*Approaches to teaching Voltaire's Candide*, New York, 1987), *Candide* est perçu comme un ouvrage incontournable de la littérature française. C'est par lui que les étudiants sont sensibilisés aux difficultés d'interprétation, selon la place accordée au texte et celle réservée à la critique, deux démarches qui font débat entre Theodore Braun et M. D. Meyer (*French review* 61:4, 1988, p. 569-577). Se pose alors la question de l'enseignement de Voltaire à l'étranger : quels sont les textes retenus ? Quelles sont les démarches d'apprentissage privilégiées ? Quels en sont les enjeux, en particulier dans les pays où la parole est encore censurée ? Cette distance culturelle est aussi celle



MINIMALISM

Enquêtes



Au recto. Pangloss enseigne l'optimisme. Photo de Chris Bennion du *Candide* de Bernstein présenté au 5th Avenue Theatre de Seattle, du 25 mai au 13 juin 2009. Voir <www.5thavenue.org/show/candide0910>.

Enquête sur la réception de *Candide* (VIII)

Coordonnée par ANDRÉ MAGNAN

La huitième série de cette enquête lancée en 2003 comporte cinq notices.

La présentation des documents suit un ordre défini :

0. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
1. Description ; citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du rapport à *Candide* sous les divers aspects en jeu
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

Les prochains contributeurs sont invités à suivre ce dispositif, sauf cas particuliers. On peut naturellement participer à l'enquête sans fournir de notices rédigées, en communiquant des documents ou en signalant des références, en rassemblant des informations préalables à leur exploitation, en fournissant des compléments aux notices déjà publiées.

Il faut signaler la publication récente d'un document important et partiellement inédit de la réception de *Candide* au XX^e siècle : Jean Tardieu, *Candide, adaptation radiophonique du roman de Voltaire* [musique de Claude Arrieu], Centre international d'étude du XVIII^e siècle (Publications de la Société Voltaire, 2), 2010. Ce document se présente sous la forme d'un livre-CD réunissant le texte de la pièce de 1944, publié en 1975, et l'enregistrement inédit de la version radiophonique diffusée en 1946, avec une présentation de Delphine Hautois, André Magnan et Morgane Paquette.

La liste des documents déjà traités est consultable à <societe-voltaire.org/enquete3.php>.

Le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante : <ub-dok.uni-trier.de/ausstellung/candide/candide_fort.htm>.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur : André Magnan, 8 rue des Bouleaux, F-33930 Montalivet (a.magnan.sv@wanadoo.fr).

1932

Céline, *Voyage au bout de la nuit*

1=2 *Voyage au bout de la nuit* comme un *Candide* de l'entre-deux guerres ? L'hypothèse peut surprendre au premier abord, tant les deux œuvres semblent aux antipodes littéraires l'une de l'autre : d'un côté, l'accomplissement, par un auteur en pleine maîtrise de ses moyens, d'une forme courte, incisive et enlevée ; de l'autre, le coup d'éclat d'un jeune auteur, un livre qui, dès sa parution, fait figure de somme touffue et dense, au lyrisme âpre, renouvelant et bousculant le champ romanesque de la première moitié du XX^e siècle. Au demeurant, aucune déclaration explicite de Céline ne vient la conforter, mais le « Prière d'insérer » du *Voyage au bout de la nuit*, qu'il a lui-même rédigé, éveille le soupçon par le choix de ses termes mûrement pesés :

Il ne faudrait pas se méprendre au ton du *Voyage au bout de la nuit* et tenir ce livre souvent satirique jusqu'à la férocité pour un pamphlet. L'auteur conte de la manière la plus humble et la plus candide : les esprits non prévenus devront s'incliner devant la fidélité de son témoignage.

C'est à partir de cet indice ténu que Marie-Christine Bellostà a bâti, de manière très convaincante, cette supposition audacieuse dans son étude du roman (*Céline ou l'art de la contradiction, lecture de Voyage au bout de la nuit*, Paris, PUF, 1990, p. 17-35). Elle considère qu'« au total, *Candide* et *Voyage* rendent un son voisin. Certes, Céline se laisse aller par moments, surtout dans la deuxième partie du roman, au lyrisme qui se déploiera dans la suite de son œuvre. Mais, dans la première partie, et par moments dans la seconde, on reconnaît le ton voltairien, cette étonnante façon de raconter des horreurs *scherzando ma non troppo* » (p. 21) et elle en vient à se demander si Céline « n'a pas tâché de devenir lui-même le Voltaire "émotif" d'un siècle de barbarie » (p. 24). Suivons son argumentation, que nous ne faisons que résumer.

3 Ilya tout d'abord indubitablement une parenté d'ambition et de structure. Il s'agit dans les deux cas de faire œuvre « philosophique » dans un genre littéraire narratif, le roman ou « le conte ». Ces deux « romans philosophiques » jettent un regard particulier sur le monde et sa marche, et proposent une façon singulière d'en faire le tableau : ce sont deux variations sur la « grande question », celle du mal, dans une même approche fictionnelle qui ne craint jamais de mettre la vraisemblance de côté. On s'avise au moins ainsi que le *Voyage* n'est pas seulement un roman (post)-naturaliste et « prolétarien » : le monde décrit est, certes, celui des misères populaires, des masses exploitées par la grande machine capitaliste, industrielle et colonialiste, mais il est vu à travers le prisme fantasmatique d'un incompréhensible acharnement contre l'homme, comme un grand capharnaüm de la désespérance. Certains épisodes virent franchement au fantastique, à l'imaginaire noir débridé, avec une touche très XVIII^e siècle. C'est le cas, en particulier, quand Bardamu, le héros, se retrouve en plein XX^e siècle à bord d'une galère royale, l'*Infanta Combitta* (chap. XIV) : le rapprochement avec la chiourme du dernier voyage de *Candide* vers Constantinople (chap. XXVII), où le héros retrouve parmi les galériens Pangloss et le frère de Cunégonde, est sans doute ici plus éclairant que toute autre considération de transposition documentaire, nécessairement hors-jeu.

La narration surtout est organisée de la même manière dans le cadre commun du roman d'apprentissage et du voyage au long cours : césure binaire du récit par laquelle la première partie, constituée de dix-neuf chapitres dans les deux romans, concentre la part aventureuse, traumatique et spectaculaire (la guerre, l'outre-mer), tandis que la seconde, dans un mouvement de retour à la réalité plus banale, tire de plus en plus clairement les leçons d'une sagesse durement acquise. Dans le *Voyage*, le pendant de l'Eldorado de *Candide* n'est autre que l'Amérique, paradis du développement des richesses.

L'économie des personnages participe à cette parenté, elle explique même la maturation du projet célien. On y voit deux héros « candides » confrontés à la rudesse du monde et prenant progressivement conscience de l'inanité des représentations idéologiques. La même causticité se manifeste dans la transcription caricaturale et malintentionnée des théories en vogue expliquant l'ordre du monde : optimisme d'obédience leibnizienne (Pangloss) dans *Candide* ; ridicule du discours historique (Princhard, Parapine) ou psychiatrique (Bestombes, Baryton) dans le *Voyage*. Deux héros aussi qui connaissent ce dédoublement caractéristique des apprentissages douloureux : Candide flanqué de Pangloss, d'un côté ; Bardamu hanté par Robinson de l'autre. Figures de double qui finissent toujours tristement, comme l'élimination de la mauvaise part du héros : Pangloss en vieux radoteur pitoyable, Robinson tué par son dégoût radical. Cette construction en miroir dans le *Voyage* était absente de *L'Église*, première tentative romanesque avortée de Céline. C'est en méditant

Enquête sur les voltairiens et les anti-voltairiens (IX)

Coordonnée par GÉRARD GENGEMBRE

À l'initiative d'André Magnan, les *Cahiers Voltaire* contiennent depuis leur origine une rubrique consacrée à une enquête sur les voltairiens. En accord avec lui, j'ai accepté avec plaisir d'en coordonner la suite, particulièrement pour ce qui concerne le XIX^e siècle. Nous avons également pensé à en étendre explicitement le champ aux figures d'anti-voltairiens, si nombreuses et significatives jusqu'à aujourd'hui.

Je sollicite ici la contribution de tous les lecteurs des *Cahiers Voltaire*, en espérant des collaborations nombreuses et suivies. Une liste récapitulative des notices publiées depuis 2002 est consultable à <societe-voltaire.org/enquete1.php>. À défaut de contribuer dès le prochain numéro, on pourra soit m'indiquer un ou des cas que l'on souhaite réserver pour les traiter par la suite, soit signaler des textes dont d'autres contributeurs pourraient se charger, soit proposer des améliorations au matériel joint.

Soucieux d'assurer une féconde continuité, je remercie à l'avance tous nos collaborateurs à venir.

Prière de s'adresser à : Gérard Gengembre, 8 impasse des Terres franches, F-78270 Blaru (gerard-gengembre@wanadoo.fr).

Fiche type de présentation des notices

0. Bandeau de titre: date(s) / source / nom de la personne ou du personnage qualifié ou défini comme voltairien ou anti-voltairien.

1. Indication des faits et circonstances.

2. Comment la qualité de « voltairien » / « anti-voltairien » est-elle actualisée et / ou motivée ?

3. Qu'est-ce qui est en cause dans la référence à Voltaire ? On peut relever et déterminer, par exemple : les écrits de Voltaire mentionnés / cités / évoqués, etc. ; les idées, les thématiques voltairiennes engagées ou impliquées, etc. ; les indices ou traces d'influence, etc.

4. Commentaire général, en particulier sur l'intérêt historique du cas.

5. Éléments connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

La neuvième série

Elle comporte deux notices. L'une traite de Chateaubriand, dont le rapport aux Lumières en général et à Voltaire en particulier mériterait d'être étudié plus en profondeur. L'autre s'attache à deux des écrits principaux du théoricien contre-révolutionnaire Joseph de Maistre, qui entretient avec les Lumières une relation intellectuelle ambivalente, et dont on pourra comparer les positions à celles de Louis de Bonald, analysées dans *CV6*, p. 113-127.

Deux synthèses sur deux représentants fort différents de la Contre-Révolution donc, l'une, à lire comme une première approche, sur un auteur majeur de la première moitié du XIX^e siècle, considéré comme l'inventeur du romantisme, l'autre, elle aussi une première ébauche, sur une figure

dont l'influence sur la littérature du XIX^e siècle justifierait un travail de longue haleine : la diversité des fiches s'inscrit donc dans ce qui est devenu une heureuse tradition de cette section. Souhaitons que la moisson de 2010 soit dépassée en 2011 !

1797-1848 « Combien [eût-il] gagné à être chrétien ! » : le Voltaire de Chateaubriand, *Essai sur les révolutions, Génie du christianisme, Mémoires d'outre-tombe*¹

1 En 1797, Chateaubriand, émigré en Angleterre, publie à Londres son premier livre, l'*Essai sur les révolutions*. Ce texte illustre l'épuisement d'une forme littéraire, le parallèle comparatif. Praticqué depuis la Renaissance, à partir de modèles anciens, il transcrit une conception de l'histoire fondée sur le cycle. Par analogie entre l'histoire et la croissance organique, il établit la lisibilité des âges de l'humanité par ceux de l'homme, mettant ainsi en relation les productions et les mérites des diverses époques, devenues comparables et mesurables selon un critère de perfection. Une nouvelle expérience de l'histoire vient substituer au temps cyclique l'irréversibilité. S'abolit la mesure intemporelle et la possibilité de comparaison. Les références perdent leur pertinence car elles ne sont plus opératoires. Elles s'exténuent dans la mort du passé, s'accumulent en ruines offertes à la méditation nostalgique, mais privées de sens constructif.

En embrassant cinq révolutions de l'antiquité et sept de l'ère moderne, l'*Essai* entreprend encore la réactivation du comparatisme. Mais la dispersion des remarques, la multiplication des aperçus font éclater le propos en brisures du sens. Le commentaire qu'il ajoutera en 1826 pour la reparation de l'ouvrage dans les *Œuvres complètes* affirmera sans ambages l'illégitimité de la comparaison, prenant acte d'une victoire définitive, celle de l'historicisme. L'histoire ne se répète plus, ne se déroule pas selon une circularité pleine d'enseignement, mais en une spirale infinie. En 1797 pourtant, Chateaubriand se place dans le cadre du comparatisme et met en scène l'histoire comme réitération.

Cette répétition transforme le présent en regroupement d'éléments passés, de figures réincarnées, de lois effectives dans des lieux, climats et circonstances différents. Le rassemblement qu'opère la Révolution française est à la fois constitué d'ancien et de nouveau par son occurrence même. Unique en sa réitération, elle s'exerce comme résurrection, chimère et exaltation, école d'humilité et d'énergie. Profondément ambiguë, contradictoire, la Révolution défie l'analyse tout en l'autorisant par ses composantes. Totalité décomposable, elle se donne comme entité fabuleuse. Mobilisatrice, source d'émerveillement, elle déconcerte et confirme. Elle génère la distance comme l'implication, l'absence et la fascination.

L'ambition de Chateaubriand entend prendre en compte les conditions mêmes de la vie des sociétés. À la fois stupéfait et satisfait, il découvre une loi imprescriptible du changement perpétuel. La fatalité n'est que cette mystérieuse propension à faire et défaire, dont procède l'actuelle Révolution. La société primitive a été irrémédiablement corrompue alors que les Lumières progressaient, et ce thème rousseauiste insiste sur la contradiction inhérente à la société. Suite de révolutions enchaînées, causes et effets les unes des autres, l'histoire humaine n'est que la force des choses, idée clé d'une certaine Contre-Révolution, présente chez Mallet Du Pan, retravaillée par Maistre, naturalisée par Bonald.

Vision désespérée de l'histoire, mais aussi fondatrice du moi. Car la fatalité gît dans le cœur humain.

1. Les références de cette notice seront prises dans l'édition de la Bibliothèque de la Pléiade : *Essai sur les révolutions et Génie du christianisme*, éd. Maurice Regard, 1978 (EG) ; *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Maurice Levallant et Georges Moulinié, 1951, 2 vol. (MOT).

"Every Individual, persecuting another for not being of his Opinion, is a MONSTER!" Voltaire.

TAKE NOTICE,

THAT THE
Philosophical Dictionary
OF M. DE VOLTAIRE,

Is now publishing by R. SHORTER, 49, Wych Street, Strand,
in 20 Weekly Numbers, at 6d. each; and selling also by R.
CARLILE, 55, Fleet Street; and by most other Booksellers

Prospectus:

WHETHER we regard VOLTAIRE as a politician, whose influential writings created a NEW MODE OF THINKING in the school of philosophy; or, as a poet, philosopher, and historian, he must be ranked as one of the BRIGHTEST ORNAMENTS of the country which gave him birth.

While Voltaire was the object of *jealousy, persecution, and hatred*, to the PRIESTHOOD and the BIGOTTED, he was eloquently advocating the cause of FREEDOM and RELIGIOUS TOLERATION, and strenuously supporting his favourite maxim—

Mankind are all stamp'd equal at their birth! Virtue, alone, the difference makes on earth.

It has been said of Voltaire (as of PAINE and others), by ignorantly-evil, old women, PRIESTS, and such like people, that, at the time of his death, he changed his opinions; but, be it known that such assertions are altogether, false.—Voltaire, when ill, having been asked by a curate, "who was one of those men who are a mixture of HYPOCRISY and IMBECILITY," whether he believed in the Divinity of Jesus Christ, answered—

"IN THE NAME OF GOD, SIR, SPEAK TO ME NO MORE OF Man! BUT, LET ME DIE IN PEACE!"

THE PHILOSOPHICAL DICTIONARY, ("which is one of those bold and uncommon productions of human reasoning, which excite our astonishment by their acuteness, and the facility by which they sweep away the superstitious film from the eye of unthinking credulity"), having become scarce, and a copy of an Edition, with the Notes as translated by Alexander Holmes, having with difficulty, been obtained, will be thus, in 20 WEEKLY NUMBERS at 6d. EACH, published until it be complete; and, the whole, including an ORIGINAL ACCOUNT OF VOLTAIRE'S LIFE, to form two handsome Volumes, to which TITLE PAGES will be given.

Printed by B. Johnson, 10, White-Hart Yard, Drury Lane.

Actualités

Au verso. L'édition annoncée par ce tract est probablement celle imprimée par B. Johnson et publiée à Londres en 1819 par Sherwood, Neely, and Jones, J. Harper, R. Stodart et T. C. Rickman sous le titre *The Philosophical dictionary of M. de Voltaire: with an original life of the author, and the quotations as translated by Alex. Holmes. In two volumes* – elle est bien composée de 20 feuilles de 24 pages. Le périodique édité par Robert Shorter, la *Theological comet, or freethinking Englishman*, fut sans doute la cause de son emprisonnement en 1819, ce qui aurait pu l'obliger à céder le projet à ses confrères. L'autre éditeur dont le nom figure dans le tract, Richard Carlile (1790-1843), est une des figures les plus connues du mouvement radical anglais de la première moitié du XIX^e siècle. Emprisonné deux fois pour ses activités éditoriales, plus de 8 ans au total, il se servit d'un de ses procès pour lire à haute voix dans le tribunal l'ouvrage interdit de Thomas Paine, *The Age of reason*, afin de rendre possible sa diffusion, la publication de toute transcription d'un procès étant permise. Sur lui, voir J. H. Weiner, *Radicalism and freethought in nineteenth-century Britain: the life of Richard Carlile*, Westport, Greenwood Press, 1983.

La citation en tête du tract est tirée de l'article « Tolérance » du *Dictionnaire philosophique* (l'original porte : « Il est clair que tout particulier qui persécute un homme, son frère, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre ») et les deux vers proviennent des *Discours en vers sur l'homme*.

« "Toute personne qui en persécute un autre parce qu'il n'est pas de son opinion, est un MONSTRE!" Voltaire.

AVIS EST DONNÉ AUX AMATEURS,

QUE LE

Dictionnaire philosophique

de M. DE VOLTAIRE,

est en cours de publication chez R. SHORTER, 49, Wych Street, Strand,

en 20 livraisons hebdomadaires, au prix de 6d le numéro ;

et vendu également par R. CARLILE, 55, Fleet Street; et par la plupart des autres libraires.

Prospectus:

DE QUELQUE MANIÈRE qu'on regarde VOLTAIRE, que ce soit comme un penseur politique, dont les écrits influents ont créé une NOUVELLE FAÇON DE PENSER dans le domaine de la philosophie ; ou comme un poète, un philosophe et un historien, il doit être compté parmi les PLUS BRILLANTS ORNEMENTS du pays qui lui donna naissance.

Dans le temps même où Voltaire était l'objet de l'*envie*, de la *persécution* et de la *haine* du CLERGÉ et des BIGOTS, il défendait avec éloquence la cause de la LIBERTÉ et de la TOLÉRANCE RELIGIEUSE et soutenait avec énergie sa maxime favorite —

Les mortels sont égaux; ce n'est pas la naissance,

C'est la seule vertu qui fait la différence.

Il a été dit au sujet de Voltaire (comme de PAINE et autres), par des *sots-malfaisants*, des *vieilles femmes*, des PRÊTRES et autres espèces semblables, qu'au moment de sa mort, il changea de sentiment ; il faut faire savoir ici que de telles assertions sont toutes fausses. — Voltaire, malade, s'entendant demander par un curé, « qui était un de ces hommes qui sont un composé d'HYPOCRISIE et d'IMBÉCILLITÉ », *s'il croyait à la Divinité de Jésus-Christ*, répondit — « AU NOM DE DIEU, MONSIEUR, NE ME PARLEZ PLUS DE CET HOMME ! ET LAISSEZ-MOI MOURIR EN PAIX !! »

Le DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, (« qui est l'une de ces productions hardies et exceptionnelles de la raison humaine qui suscitent notre étonnement par leur acuité et la facilité avec laquelle elles font tomber le voile de la superstition des yeux de la stupide crédulité ») étant devenu rare, et un exemplaire d'une édition avec les *notes traduites par Alexander Holmes* ayant été, avec difficulté, obtenu, sera *donc* dans les conditions dites, en 20 LIVRAISONS HEBDOMADAIRES à 6d L'UNITÉ, publié jusqu'à son achèvement *réel*; l'ensemble, incluant une RELATION ORIGINALE DE LA VIE DE VOLTAIRE, devant former deux beaux Volumes, dont les PAGES DE TITRE seront fournies gratuitement.

Imprimé par B. Johnson, 10, White-Hart Yard, Drury Lane. »

Éphémérides pour 2010

Lancée en 2004, la rubrique des éphémérides voltairiennes en est à sa septième série: on trouvera ici réunis, mêlés quant aux années, mais rangés par mois et quantièmes, des faits, événements ou anecdotes d'années en 10, 20, 30 etc. intéressant diversement la vie et l'œuvre de Voltaire et son histoire posthume. Ont contribué à ces éphémérides 2010: Roger Bergeret, Lucien Choudin, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani.

Dans l'esprit récréatif de la rubrique, les références bibliographiques ont été omises; mais les données fournies devraient permettre de remonter assez facilement aux sources ou aux outils usuels. Les textes cités ont par ailleurs été modernisés.

La chasse est ouverte pour les éphémérides du prochain numéro de notre revue. Merci à tous ceux qui voudront bien apporter à la collecte 2011 des éléments datés tenant aux années en 1 (idéalement de 1701 à 2001) intéressant la vie et la survie de Voltaire, qu'il s'agisse de faits, de références ou de citations.

Le choix initial des dates conditionnant les équilibres internes et la mise au point de la rubrique, prière d'envoyer au plus tôt les références ou contributions proposées à ephemerides@societe-voltaire.com.

Janvier

Dans les premiers jours de janvier 1730, Voltaire décide d'ajourner la création de *Brutus*. Il l'annonce à Thieriot, qui a vu la pièce essayée en lecture devant les comédiens: «Je vous dirai d'abord que j'ai retiré *Brutus*. [...] Ainsi mon ami si vous avez retenu des loges, envoyez chercher votre argent.» Le ton badin ne doit pas tromper, ni le risque allégué d'une cabale ourdie par Crébillon et ce vilain chevalier de Rohan aux domestiques si rudes bastonneurs. La véritable cause est ailleurs: «Je ne crois pas la pièce digne du public.» On y verrait le consul Brutus défendant avec énergie et passion la jeune république romaine qu'il a fondée, au point de condamner à mort son propre fils coupable de comploter contre elle. Une tragédie tout empreinte de cet esprit de liberté que Voltaire a humé et tant aimé à Londres n'est pas faite pour plaire aux spectateurs de 1730. Dans la *monarchie très-chrétienne* qu'est la France du temps, une défense et illustration du principe et des vertus républicaines est vouée à l'épuration historique, à l'abstraction neutralisée. Remaniée et finalement présentée en décembre 1730, la pièce n'ira pas au-delà de quinze petites représentations. Ses parodies eurent plus de succès. Appréciée à l'étranger, elle connaîtra une brillante seconde carrière pendant la Révolution: ses maximes trempées, ses fortes sentences, parfois réécrites selon les événements, exciteront alors de vraies passions publiques – la Comédie-Française avait été rebaptisée «Théâtre de la Nation».

*

Les 11 et 12 janvier 2000 un colloque international se tint en Israël, organisé à l'Université hébraïque de Jérusalem par le Centre Desmarais, autour du thème suivant: «Qu'est-ce que la tolérance? Perspectives actuelles sur Voltaire». L'esprit du lieu, la pluralité des croyances, la tension des légitimités du passé et du présent, l'urgence de conciliation donnaient à l'initiative un caractère d'émouvante pertinence. Consacré largement au *Traité sur la tolérance*, à son écriture et à sa portée, le programme s'ouvrait aussi sur les questions d'une actualité de Voltaire et d'une pédagogie pratique de la tolérance. Les Actes du colloque se prêtaient à une primeur historique et symbolique: la «Prière à Dieu» du *Traité sur la tolérance* s'y trouve insérée, traduite en hébreu pour la première fois.

*

Le 18 janvier 1780, en l'église Saint-Eustache à Paris, Marie-Louise Mignot, veuve Denis, convole en secondes noces avec le sieur Duvivier, ancien dragon et commissaire aux guerres, chevalier de Saint-Louis. Elle a alors soixante-huit ans, lui vingt ans de moins. Ses proches, surtout l'abbé Mignot son frère, s'indignèrent hautement, mêlant leurs critiques au scandale de l'étrange nouvelle. Que n'a-t-on glosé sur l'événement ! Légataire universelle de l'écrivain, n'était-elle pas tenue de se consacrer tout entière à sa mémoire, de rester la prêtresse des rites, après les longues années de vie partagée qui avaient fait d'elle un peu la veuve de Voltaire ! Une tendre épître l'avait jadis attirée dans leur vie commune : « Vivons pour nous, ma chère Rosalie... » Le temps lui semblait venu de vivre pour elle. Mme Denis n'était pas femme à sacrifier, même à son âge, son désir de vivre. Depuis Saint-Petersbourg, alertée par Grimm, l'impératrice Catherine II, moins bornée que d'autres et attentive à la condition de femme seule, écrit qu'elle ne « fait aucun tort au public » en changeant de nom : « Il n'a qu'à continuer de l'appeler Mme Denis » ! Un anonyme du temps, dans un portrait plutôt positif, s'en tient à la prudence : « Le mariage est l'écueil de la raison humaine. » Mais cette liberté choqua, d'où les sarcasmes, les moqueries, les couplets gaillards, les moues d'académiciens consternés, dont certains allèrent jusqu'à fustiger dans ce remariage – apparemment sans penser à mal sur l'ancien lien d'oncle à nièce – « une espèce d'adultère spirituel ». Elle avait commis l'erreur, lourdement symbolique devant l'avenir, de vendre trop vite Ferney, dont l'administration la dépassait et l'effrayait, pour oser prétendre à une existence bourgeoise dans cette maison de la rue de Richelieu où Voltaire avait pensé s'installer avec elle. Quant à François Duvivier, son conjoint honni, qui avait été reçu à Ferney en 1774, il avait belle prestance, du savoir-vivre et de solides appuis, sans rien du soudard salace qui complète le sombre diptyque. Florian le fabuliste, l'un des familiers des Duvivier à Paris, écrira à son oncle, le premier scandale passé, que « la meilleure compagnie » fraie chez « Mme Denis » – il continue de l'appeler ainsi. Il ajoute qu'elle se « moque du qu'en-dira-t-on », marque d'une indépendance d'esprit qui plaisait jadis à Voltaire. Les éditeurs de Kehl consultèrent Mme Denis à l'occasion – Ruault adorait sa conversation ; elle donna de bons avis jusqu'à la fin : la postface de l'édition lui en rend témoignage.

*

Le 26 janvier 1740, au moment de fermer sa lettre du jour au marquis d'Argenson, Voltaire a jeté sur le papier, comme en passant, deux réflexions de haut vol sur l'histoire, la première de poétique, la seconde de politique – il travaillait alors au projet d'un *Siècle de Louis XIV*. Si « notre histoire » est si pesante, c'est surtout entre les mains de Mézeray et du père Daniel, qui ne savent malheureusement, écrit-il, « ni peindre ni remuer les passions » : « Il faut dans une histoire, comme dans une pièce de théâtre, exposition, nœud et dénouement ». Vient alors ce post-scriptum, sans lien apparent : « Encore une autre idée. On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation. Il semble que, pendant 1400 ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux, mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit ne sont-ils donc rien ? » On sent un flottement entre les deux idées : quelles « passions » ont pu s'investir dans le devenir des mœurs, des lois et des coutumes ? et pourquoi l'histoire de la « nation » se prêterait-elle à un récit dramatisé ? Largement ouvert à la description nouvelle des faits collectifs de culture, aux arts et aux lettres, *Le Siècle de Louis XIV* donne encore la vedette et le devant de la scène au roi et à son action. Mais à mesure que l'histoire voltairienne élargira son horizon, prenant « l'esprit des nations » pour objet propre d'un intérêt divers, la masse accrue des faits, la confusion des causes et l'incertitude du sens excluront la dramatisation formelle. Contre la cérémonie de l'histoire providentielle, Voltaire allait inventer un récit multipolaire, à vitesses et directions variables, plus essai que théâtre, étayé sur les patiences et les prudences de la critique.

*

Le 30 janvier 1770, de Ferney à Saint-Claude, Voltaire écrit à l'avocat Christin : « Le solitaire mande au petit philosophe, son ami, que l'édit pour la fondation de Versoix va paraître, alors le moment pourra être favorable pour présenter la requête. Je crois qu'il faudra en envoyer des copies collationnées à tous

Relectures

Lepan et Fontanier, éditeurs de La Henriade en 1823

À la mémoire de Bernard Bray (1924-2010)

À l'heure où l'on célèbre – avec moins de lustre qu'on aurait pu s'y attendre – le quatre-centième anniversaire de la mort d'Henri IV¹, rien de bien surprenant à ce que ma promenade annuelle parmi les livres m'ait conduit à *La Henriade*. Qu'on se rassure, je n'entends pas retracer, même brièvement, l'histoire extrêmement complexe² de la publication de cette tentative de poème épique qui fit, en son temps, la gloire de Voltaire – lui-même ne se désignait-il pas de préférence comme « l'auteur de *La Henriade* ? » – tout en donnant au mythe, déjà bien présent dans la société française, une première expression littéraire d'importance, qui allait être suivie de bien d'autres, au gré des circonstances politiques, tout au long du siècle des Lumières et, au-delà, au moment de la Restauration, soucieuse d'affermir sa légitimité par le rappel de l'image paternelle et tolérante du « bon roi Henri³ ». Je voudrais seulement rappeler l'existence de deux éditions importantes du poème de Voltaire, parues justement sous Louis XVIII, en 1823 – un siècle tout juste après la première version de *La Ligue* –, à l'heure où le ministre Frayssinous, qui dirigeait les destinées de l'Université et de l'Instruction publique, autorisa paradoxalement – il était peu suspect de sympathies pour les Lumières – l'inscription de *La Henriade* sur la liste des livres recommandés pour l'usage des classes.

Les responsables des deux publications ne sont pas des inconnus : Édouard-Marie-Joseph Lepan (1767-1836[?]), dont il a déjà largement été question dans ces *Relectures*⁴, a été, du Directoire à la fin du Consulat, le rédacteur du *Courrier des spectacles* (janvier 1797-juin 1804). Sous l'Empire, il a donné une *Histoire de l'établissement des théâtres en France* (1810), puis, la Restauration venue, outre sa fameuse *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire* (version complète 1817, version abrégée 1823) qui demeurera la source essentielle de la plupart des brochures polémiques contre le Philosophe au moins jusqu'à Dupanloup, des *Chefs-d'œuvre de P. Corneille avec les commentaires de Voltaire* (5 vol., 1817), où il se préoccupe tout particulièrement de contester les jugements du commentateur, des *Chefs-d'œuvre de Campistron* (1820), où il entreprend la réhabilitation de ce pullulant successeur de Racine, et surtout des *Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire* (4 vol., 1820), qui regroupent les principales tragédies et comédies de l'écrivain en les accompagnant d'examens impitoyables et d'un bon millier de notes hypercritiques.

1. À consulter : Jean-Pierre Babelon, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982 (réédition 2010) ; Jean-Christian Petitfils, *L'Assassinat d'Henri IV. Mystères d'un crime*, Paris, Perrin, 2009.

2. À consulter : *La Henriade*, édition critique par O. R. Taylor, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1970 (*OC*, t. II) ; *Autour de La Henriade*, *Revue Voltaire* 2, 2002 (une quinzaine de contributions issues d'un colloque tenu en 2001 au château de Pau).

3. Un des premiers gestes de la monarchie de retour fut d'entreprendre la ré-érection de la statue équestre d'Henri IV sur le Pont-Neuf, que la Révolution avait abattue. On fit placer dans le ventre de la monture du Béarnais, parmi d'autres livres, un exemplaire grand-format de *La Henriade*, dans un tirage prestigieux de l'édition de Kehl... On sait que les poètes furent nombreux à chanter cet événement fortement symbolique : Victor Hugo fut couronné aux Jeux floraux toulousains pour son ode sur *La Réérection [sic] de la statue d'Henri IV*.

4. *Cahiers Voltaire* 3, 2004. Voir aussi Raymond Trousson, « Édouard-Marie Lepan : un biographe de Voltaire en 1817 », dans *Les Vies de Voltaire, discours et représentations biographiques XVIII^e-XXI^e siècles*, éd. Christophe Cave et Simon Davies, *SVEC*, 2008 : 4, p. 345-359.

Bref, Lepan s'est visiblement fait une spécialité de Voltaire, ou plutôt du dénigrement systématique de Voltaire, qui l'occupe entièrement dans les années 1820-1830.

De son côté, Pierre Fontanier (1765-1844), ancien membre de l'Oratoire défroqué sous la Révolution, qui a été professeur à Saint-Flour, à Tournon – où sévira plus tard Mallarmé –, à Besançon – où il a été, apparemment, le premier à obtenir, en août 1810, le grade de docteur conféré par la toute jeune Université impériale – et apparemment à Rouen – où il est membre de l'Académie locale –, a déjà publié ses *Études de la langue française sur Racine* (2 vol., 1818), son édition des *Tropes* de Dumarsais avec un *commentaire raisonné* (1818) et son *Manuel classique pour l'étude des tropes*⁵ (1821). Son œuvre de rhétoricien et de grammairien⁶, redécouverte à partir de 1968 grâce à Gérard Genette⁷, est déjà considérable et il la poursuivra encore avec *La Clef des étymologies* (1825) et *Des Figures du discours autres que les tropes* (1827), tout en se faisant l'éditeur, après *La Henriade*, de *La Religion* de Louis Racine (1825) et d'un *Boileau des collèges* (1825). Bref, Fontanier est un professeur d'expérience, à l'intérêt marqué pour la rhétorique et la langue.

Les deux ouvrages ont d'abord en commun d'avoir fait chacun l'objet d'un *Prospectus* destiné à les annoncer⁸. S'ils diffèrent par la longueur de leur titre (*La Henriade, avec des remarques de Clément, extraites de ses lettres à Voltaire, et grand nombre de morceaux de comparaison, tirés d'Homère, de Virgile, de Milton, de La Fontaine, de Racine, de Fénelon, de J.-B. Rousseau, etc., etc. Le tout adapté à chaque chant, par M. LEPAN, suivie de l'indication de plusieurs beautés essentielles au poème épique, et qui manquent à celui-ci; La Henriade, avec un commentaire classique, dédiée à son altesse royale Monseigneur le Duc de Bordeaux*⁹, par M. FONTANIER), ils sont tous deux de format in-octavo et d'épaisseur considérable : presque 400 pages pour Lepan, pas loin de 600 pour Fontanier, dont le livre comporte un frontispice (avec son explication) qui reproduit l'*Entrée de Henri-Quatre [sic] dans Paris*, tableau commandé par Louis XVIII à Gérard (1816) pour célébrer le retour des Bourbons, ici dessiné par Choquet et gravé par Manceau. Un détail de l'adresse des éditeurs les rapproche aussi : au titre de l'édition de Fontanier, imprimée à Rouen chez Émile Périaux, est indiquée la seule « Galerie de Bossange père » (complétée au verso du faux-titre, en sus du nom de l'éditeur rouennais, par une longue théorie de libraires parisiens : Belin-Le Prieur, Béchet l'aîné, Brunot-Labbé, Lance, Pélicier, Librairie du Commerce de Renard) ; le livre de Lepan, lui, imprimé à Paris chez Demonville, se trouve chez Ponthieu, Bossange père et Pichard... C'est bien du même Bossange père, éditeur à cette époque des *Œuvres* de l'exilé bonapartiste Antoine-Vincent Arnault ou du *Racine et Shakespeare* de Stendhal, dont la boutique était située au 60 de la rue de Richelieu, qu'il s'agit ! Les deux ouvrages sont aussi parents par l'abondance du péritexte dû aux plumes prolixes des

5. Je signale aux curieux, parce que personne ne le note jamais, que le titre complet de l'édition *princeps* de ce manuel (Paris, Belin ; Le Prieur, 1821, *ex meis*) est *Manuel classique pour l'étude des tropes, à l'usage, non seulement des collèges, mais même des pensionnats de demoiselles où l'on donne une certaine étendue à l'enseignement littéraire...* Cela indique l'intention de donner un ouvrage scolaire, sérieux mais accessible, qui mette de l'ordre dans le fouillis de Dumarsais. C'est au fil des rééditions (1822, 1825, 1830) que le livre, conçu d'abord comme la « première partie d'un traité général des figures du discours », deviendra la nomenclature herméneutique et barbaresque que le lecteur moderne est invité à lire.

6. À consulter : Pierre « Émile » Fontanier. *La rhétorique et ses figures de la Révolution à la Restauration*, Françoise Douay et Jean-Paul Sermain, Presses de l'Université Laval, 2007 ; Jacques-Philippe Saint-Gérard, notice sur Fontanier dans l'*Encyclopédie Larousse*, 2008 (cet article concis rectifie très judicieusement l'appréciation erronée induite par l'enthousiasme de Gérard Genette pour la taxinomie développée par Fontanier).

7. Fontanier, *Les Figures du discours*, introduction par G. Genette, Paris, Flammarion, 1968 (a atteint actuellement sa 22^e édition dans une collection de poche...).

8. Celui de Lepan se trouve relié dans un exemplaire in-12 de *La Henriade* (il y a eu deux tirages de l'ouvrage, au grand et au petit format) conservé à la BnF (Ye-9269) ; celui de Fontanier, une *Notice historique sur La Henriade pour une édition de ce poème, avec un commentaire raisonné et suivi*, est paru à Rouen, Imprimerie de Périaux, en 1822.

9. Le duc de Bordeaux (« l'enfant du miracle », selon la formule de Lamartine, le « rejeton qui deviendra la tige », selon celle de Victor Hugo, le futur comte de Chambord, Henri V) est pour lors un tout petit enfant : on se souvient qu'il est né quelques mois après l'assassinat de son père (1820) le duc de Berry, fils du comte d'Artois destiné à devenir Charles X. En cadeau de baptême, la Ville de Paris lui avait offert... une édition de *La Henriade*.

Recherches bibliographiques en cours

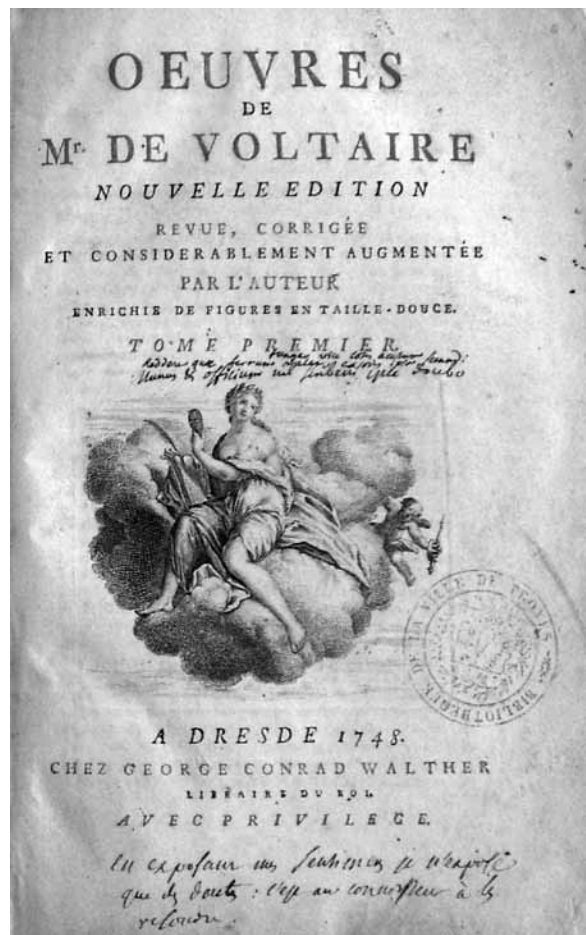
Cette rubrique, coordonnée par Andrew Brown (andrew.brown@c18.net), sert à faire le point sur des recherches matérielles relatives aux manuscrits de Voltaire et à sa bibliothèque, à l'histoire et à la bibliographie des éditions de ses œuvres et à l'histoire pré-éditoriale des textes eux-mêmes.

Corrections, révisions, additions et insertions faites par Voltaire et ses secrétaires dans des exemplaires de l'édition de ses œuvres de 1748

Depuis plusieurs années, David Smith coordonne les travaux d'une équipe internationale de chercheurs sur les annotations effectuées par Voltaire dans des exemplaires de ses *Œuvres* (Dresde, Walther, 1748). On y trouve rarement la main de l'auteur mais surtout celles de Sébastien Longchamp, de Ponce-Simon Tinois, et d'au moins trois autres copistes non encore identifiés. (Nous avons pu éliminer Richier de Louvain, et nous cherchons des spécimens de l'écriture de deux candidats possibles, Pierre Vigne et Charles-Joseph Vatin.) Treize exemplaires, qui ne sont pas tous complets, ont été recensés, ainsi que deux transcriptions des annotations, l'une due à Longchamp, l'autre à Tinois. Une liste complète de ces annotations figurera bientôt sur le site c18.net, et un article sur ce sujet paraîtra dans le prochain numéro des *Cahiers Voltaire*. En attendant, nous aimerions signaler trois découvertes récentes.

Le tome I présenté à La Beaumelle et conservé à Troyes

Dans une lettre à Voltaire du 22 juin 1751, La Beaumelle accuse réception de l'envoi d'un exemplaire du premier tome des *Œuvres*, contenant *La Henriade*: «L'exemplaire de *La Henriade* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer est fort exactement corrigé.» Voir D4492 et La Beaumelle, *Correspondance*, éd. Bost, Lauriol et La Beaumelle, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, lettre 860. Cet exemplaire, dont les annotations furent connues de Fréron (voir son édition du *Commentaire sur La Henriade*, Berlin, 1775), disparut et ne fut pas retrouvé par les éditeurs de cette lettre. Or, il vient d'être redécouvert à la Médiathèque de l'agglomération troyenne sous la cote: eb 125 Belles-lettres. Une note figurant sur la page de garde fait la constatation suivante: «Quand on compare les



Manuscrits en vente en 2009

Cette rubrique est assurée par Jean-Daniel Candaux, avec le concours d'Ulla Kölving et d'Andrew Brown. Nous remercions de son aide François Jacob, directeur de l'Institut et Musée Voltaire. Prière de communiquer toutes informations sur les documents et voltairiana passés en vente à Jean-Daniel Candaux, 24 Bourg-de-Four, CH-1204 Genève, ou par courriel à cahiers@societe-voltaire-org.

I. MANUSCRITS D'ŒUVRES

La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique en dix-huit chants

[Vers 1770]. Copie à l'encre brune sur papier réglé au crayon, 230 p. num., 2 f. de table. Reliure anglaise en maroquin prune, triple filet, dos orné, dentelle intérieure, tranches dorées (*Riviere & Sons*).

Paris, Hôtel Drouot, mercredi 13 mai 2009: *Bibliothèque d'un château de l'Ouest et à divers amateurs*, Beaussant Lefèvre commissaires-priseurs, Alain Nicolas expert, n° 267, estimé 400-500 €.

Vers présentés au prince héréditaire de Brunswick

Poème autographe. [1766]. Demi-page in-4°, fentes, bords effrangés, petit manque sans toucher le texte, répar. au dos. Moland, t. X, p. 579-580. Une inscription placée sous le manuscrit précise les circonstances de l'écriture de ce poème: «Vers présentés au Prince héréditaire de Brunswick par Mlle Dupui, âgée de deux ans, conduite par M. de Voltaire à Ferney le vendredi 18 juillet 1766». Au quatrième vers, les mots «aurait pu vous plaire» remplacent une première leçon, rayée: «en paraissait digne».

Paris, Drouot Richelieu, mardi 23 juin 2009, PIASA, *Lettres et manuscrits autographes, documents historiques*, Thierry Bodin expert, n° 314, estimé 2.500-3.000 €.

Envoi d'un exemplaire des *Elémens de la philosophie de Neuton*

«À Monsieur Peyra de la part de son tres humble et tres obeissant serviteur de Voltaire qui auroit eu l'honneur de luy écrire s'il n'eut point été malade. a Paris 30 Juillet 1738». En tête de: *Elémens de la philosophie de Neuton*, Londres (Paris, Prault), 1738, XVI-328 p., 1 f. d'errata; rel. veau fauve, dos lisse et fleuroné, pièce de titre rouge, trois filets sur les plats, dentelle intérieure, tranches dorées, mors restaurés; exemplaire avec grand ex-libris gravé de Jacques de Pérard (1713-1766).

Paris, Librairie Picard, Salon international du livre ancien, Grand Palais, juin 2009, n° 13 (avec reproduction de l'ex-libris et de l'envoi), 2.000 €.

Œuvres diverses, 1767-1768

694 p. in-4°, rel. veau fauve, dos orné. Copie soignée de «nombreux textes de Voltaire et des philosophes de la religion» avec table des matières. Déjà passée en vente en 2008: *Cahiers Voltaire* 8, 2009, p. 198.

Bibliographie voltairienne 2009

Sous la responsabilité d'Ulla Kölving, cette bibliographie se poursuit d'année en année. Actuellement, nous n'incluons pas dans cette bibliographie les ouvrages imprimés sur demande. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler ses lacunes et les nouvelles parutions d'intérêt voltairien (ulla.kolving@c18.net). Nous remercions de leur aide Halima Ouanada, Kees van Strien et François Jacob et Catherine Walser de l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

TEXTES DE VOLTAIRE

- Les Amours de Pimpette ou une saison en Hollande. Correspondance de Voltaire avec Olympe Du Noyer.* Établissement du texte, introduction et commentaires de Jacques Cormier. Paris, L'Harmattan, 2009 (Les introuvables). 93 pages. ISBN 978-2-296-06932-9.
- Candide.* Dossier pédagogique de Sharmila Marius-Beaumont. [Paris], Belin, 2009 (Classico Lycée, 18). 187 pages. ISBN 978-2-7011-5138-0.
- Le Fanatisme, ou, Mahomet le prophète. Tragédie en 5 actes.* [Édition préparée par Pascal Dumaih]. Clermont-Ferrand, Paleo, 2009 (La collection de sable). 120 pages. ISBN 978-2-84909-506-5.
- Le Fanatisme ou Mahomet le prophète. Tragédie.* Postface par Jérôme Vérain. [Paris], Mille et une nuits, 2009 (La petite collection, 506). 142 pages. ISBN 978-2-7555-0139-1.
- L'Ingénu.* Présentation, notes, chronologie et dossier par Dominique Lanni. Édition revue. Paris, Flammarion, 2009 (GF ; Étonnants classiques, 211). 141 pages. Illustrations. ISBN 978-2-0812-1441-5.
- L'Ingénu.* Présentation, notes, dossier, chronologie, bibliographie par Jean Goldzink. Paris, Flammarion, 2009 (GF, 1408). 193 pages. ISBN 978-2-08-121700-3.
- Lettres : 1711-1778.* Choiesies et présentées par L. Brunel. Paris, Payot & Rivages, 2009 (Rivages poche, 634. Petite bibliothèque). 397 pages. ISBN 978-2-7436-1958-9.
- Lettres de jeunesse : 1713-1725.* [Édition préparée par Pascal Dumaih]. Clermont-Ferrand, Paleo, 2009 (La collection de sable). 212 pages. ISBN 978-2-84909-523-2.
- Micromégas (1752). Jeannot et Colin (1764).* Texte intégral. Notes et dossier, Nouamane Djellal. Paris, Hatier, 2009 (Classiques & Cie. Collège, 7). 95 pages. Illustrations. ISBN 978-2-218-93337-0.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 22. Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, tome II : Avant-propos et chapitres 1-37.* Sous la direction de Bruno Bernard, John Renwick, Olivier Ferret, Catherine Volpillac-Auger. Collaborateurs : Bruno Bernard, Karen Chidwick, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Henri Duranton, Olivier Ferret, Dieter Gembicki, Janet Godden, Gianluigi Goggi, Gianni Iotti, Gérard Laudin, Laurence Macé, Myrtille Méricam-Bourdet, Olga Penke, John Renwick, John Robertson, Catherine Volpillac-Auger, Richard Waller. Oxford, Voltaire Foundation, 2009. LII 574 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-0874-5.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 40. Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs (IV) : César-Égalité.* Sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud. Collaborateurs : François Bessire, Alice Breathe, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Olivier Ferret, Graham Gargett, Paul Gibbard, Russell Goulbourne, Dominique Lussier, Laurence Macé, Christiane Mervaud, Michel Mervaud, Paul H. Meyer, Jeanne R. Monty, François Moureau, Alison Oliver, Christophe Paillard, Gillian

Thèses

Cette rubrique est coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty, à qui on peut communiquer toutes informations sur les thèses relatives à Voltaire, soutenues ou en cours (Stephanie.Gehanne-Gavoty@ac-paris.fr).

Florence Catherine, *Les Pratiques et réseaux savants d'Albrecht von Haller (1708-1777), vecteurs du transfert culturel entre les espaces français et germaniques au XVIII^e siècle*, sous la direction de Simone Mazauric, Université de Nancy-2, 2009.

La thèse porte sur l'activité d'Albrecht von Haller, intermédiaire culturel privilégié entre les espaces français et germaniques. Disposant d'un très vaste réseau épistolaire, le physiologiste et homme de lettres bernois est un acteur essentiel de la transmission des savoirs au sein du monde lettré.

Républicain des lettres attaché à une circulation efficace des connaissances, Haller n'en est pas moins inquiet de la diffusion des idées des esprits éclairés français les plus audacieux. Ses écrits et ses lettres témoignent d'une animosité croissante envers ce qu'il nomme le parti des philosophes. Tout en prétendant se distancer des ouvrages émanant de « l'Île frivole », Haller consacre beaucoup de temps à confondre à coups de plume les méfaits des philosophes. Il use pour ce faire de nombreuses recensions publiées dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*. Or, parmi celles consacrées aux écrivains français, trente-huit traitent de l'œuvre de Voltaire, ce qui en fait l'auteur le plus commenté par Haller dans ce périodique.

Plusieurs passages de la présente thèse se rapportent donc légitimement à la relation ambiguë qui unit Haller et Voltaire. L'agacement et la méfiance qu'éprouve le premier envers celui qui incarne à ses yeux les excès de la libre-pensée française, ne l'empêchent pas de reconnaître ses talents d'écrivain. Quant à Voltaire, l'admiration qu'il professe pour le Bernois s'altère au fur et à mesure de leur correspondance, dont Haller peine à cacher qu'elle suscite en lui bien des réticences. Réprouvant la présence de Voltaire dans les cantons helvètes, le Bernois exprime son animosité croissante auprès de Charles Bonnet et de Samuel-Auguste Tissot. Il craint particulièrement que l'aura de l'homme de lettres favorise la progression d'une pensée française corrompue auprès de la population suisse.

Toutefois, le cas de Voltaire permet d'affiner l'analyse du discours, parfois outrancier, tenu par Haller sur les Lumières françaises. En réalité, les dissensions résultent de profondes divergences ayant notamment trait à la conception du commerce savant et à l'histoire de la religion. Leurs différends intellectuels, pensons au statut de l'érudition et à la réflexion sur la place du luxe dans la société, sont ici évoqués, mais l'essentiel du propos réside dans l'analyse des modes de communication entre les deux hommes. Les échanges résultent moins d'une correspondance assez peu fournie, qui s'étend de décembre 1755 à avril 1759, que de propos écrits ou oraux destinés à de tierces personnes. Les interconnexions de leurs réseaux respectifs témoignent de la cohérence de l'espace lettré du XVIII^e siècle, tout en étant à l'origine d'interférences, comme l'atteste la diffusion des rumeurs les concernant. D'autre part, l'on constate que leurs dissensions intellectuelles prennent la forme d'un affrontement indirect. En réaction aux *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire, Haller rédige les trois volumes des *Briefe über einige Einwürfe nochlebender Freygeister wider die Offenbarung* (1775-1777). Cependant, désireux d'éviter une confrontation polémique, il en refuse la traduction en français du vivant de Voltaire.

Enfin, la relation entretenue par Haller avec Voltaire offre la possibilité d'étudier la construction de deux figures savantes de premier ordre par leurs contemporains. En effet, les deux hommes ont été rapidement comparés : l'on spéculait volontiers sur leur rivalité et l'on guettait les réactions qu'ils mani-

Comptes rendus

Cette rubrique est coordonnée par Alain Sandrier. Pour proposer un ouvrage pour compte rendu, merci de le contacter au 27 avenue de Flandre, F-75019 Paris (comptesrendus@societe-voltaire.org). Les ouvrages non sollicités devraient être envoyés à la Société Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, sans dédicace personnelle.

Les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, présentation, notes, choix de variantes, annexe, chronologie, bibliographie, index par Gerhardt Stenger, Paris, GF 1439, 2010, 634 p.

Après son édition remarquable des *Lettres philosophiques* dans la même collection en 2006 (voir CV5, p. 307-310), voici la nouvelle édition de référence que propose Gerhardt Stenger en poche: il s'agit d'une autre œuvre de la philosophie voltairienne, et non des moindres, le *Dictionnaire philosophique*. L'éditeur semble se faire une spécialité de la vulgarisation des œuvres philosophiques de Voltaire, rendant accessible à un large public une pensée qu'on commence enfin à considérer dans sa variété et sa complexité. On s'en réjouit et l'on espère que Gerhardt Stenger nous réserve d'autres éditions de cette qualité, qui feront du catalogue GF, dans son secteur, un des plus innovants et des plus exigeants en matière voltairienne.

On retrouve dans cette édition les mêmes atouts que dans l'édition des *Lettres philosophiques*. C'est tout d'abord une démarche philologique impeccable qui permet d'offrir l'établissement du texte le plus sûr qui existe actuellement en poche, alors qu'on sait que l'œuvre se caractérise par la complication de son histoire éditoriale. La mention des apparitions d'un article d'édition en édition est donnée en note sur la page de texte et permet immédiatement de repérer les différentes strates dont est composé le *Dictionnaire*. Sont aussi fournis, au même endroit, les variantes, ajouts et modifications d'une édition à l'autre: les variantes ne sont pas exhaustives mais judicieusement choisies et éclairantes. On voit ainsi directement, par exemple, que Voltaire n'avait pas eu peur en 1764, dans l'article «Ézéchiël», de parler de pain «couvert de merde», avant de se raviser dans les éditions suivantes. L'annotation explicative est rejetée, quant à elle, en fin de volume, où elle occupe, en caractères très serrés et un peu trop tassés peut-être, une place honorable (p. 519-592). C'est qu'il y a fort à faire, évidemment, pour déchiffrer, expliciter mais aussi évaluer la masse de références et d'information que recycle l'immense érudition de Voltaire. C'est fait de manière intelligente et efficace, en donnant les citations quand il le faut, et en se contentant de renvois aux œuvres les plus connues (dont la Bible évidemment). Pour une édition qui s'adresse à un public qui n'est pas nécessairement familier de la langue des Lumières, il aurait peut-être été bienvenu de multiplier les notes de langue. Si elles ne sont pas oubliées, elles auraient gagné à être systématisées. Mais il est évident que l'éditeur subit là une contrainte de place: les explications de langue seraient faites au détriment de l'explicitation des références. On lui accorde aisément que les secondes importent tout autant que les premières.

L'éditeur reconnaît honnêtement sa dette envers l'édition critique des *OCV* «dont on n'imagine pas qu'elle puisse être dépassée un jour» (p. 67-68). Mais à l'instar des *Lettres philosophiques*, qui étaient accompagnées d'une moisson de textes tardifs de Voltaire sur Dieu, cette édition entend aussi faire entendre sa note originale. Cela passe, pour le *Dictionnaire*, par une modeste «annexe» qui propose l'article «Âme» de 1752 comme une «archive oubliée» (p. 593), présentée par André Magnan (p. 593-598). Si la démarche est louable et intéressante parce qu'elle offre un inédit, elle paraît bien isolée et incomplète pour donner une idée même approximative des «pratiques alphabétiques de Voltaire»

Contributeurs

Rogert BERGERET, des Amis du vieux Saint-Claude, historien et chercheur comtois

François BESSIRE, professeur de littérature française, Université de Rouen, président de la Société Voltaire

Andrew BROWN, directeur, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, secrétaire de la Société Voltaire

Magdalena CÁMPORA, professeur adjointe de littérature française, Université catholique de Buenos Aires (UCA); chercheur, Comité national de recherches scientifiques et techniques (CONICET)

Jean-Daniel CANDAU, chargé de recherches, Bibliothèque de Genève

Florence CATHERINE, professeur certifié d'histoire-géographie et docteur en histoire moderne, EA 3400, Université de Strasbourg

Lucien CHOUDIN, voltairien et historien de Ferney, président du Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Béatrice FERRIER, maître de conférences, Université d'Artois, Arras

Marie FONTAINE, doctorante en lettres modernes, Université de Rouen, professeur de lettres classiques au Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, docteur en littérature française, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, professeur de lettres au lycée Rabelais, Paris

Gábor GELLÉRI, docteur en littérature (ELTE, Budapest, 2005) et en histoire (EHESS, Paris, 2009), chercheur post-doctoral à l'Université de Galway en Irlande

Gérard GENGEMBRE, professeur émérite de littérature française, Université de Caen

Jean GOLDZINK, maître de conférences, ENS-Lyon

Arzu Etensel ILDEM, Université d'Ankara, Turquie

Ulla KÖLVING, directeur de recherches, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Erik LEBORGNE, maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle Paris III

Pierre LEUFFLEN, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

- André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire
- Marie-Julie MAÎTRE, doctorante en philosophie, Institut des études transtextuelles et transculturelles (IETT), Université Jean Moulin Lyon III
- Myrtille MÉRICAM-BOURDET, docteur en littérature française, Université Lumière-Lyon II, membre du CERPHI (ENS de Lyon)
- Jean-Noël PASCAL, professeur de littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire
- Paul PELCKMANS, Departement Letterkunde, Universiteit Antwerpen
- Laetitia PERRET-TRUCHOT, maître de conférences, IUFM, Université de Poitiers
- Gersende PLISSONNEAU, maître de conférences, IUFM, Université de Grenoble I
- Stéphane PUJOL, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Alain SAGER, professeur de philosophie, Lycée Marie-Curie, Nogent-sur-Oise
- Élisabeth SALVI, chargée de cours, Université de Lausanne
- Alain SANDRIER, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Bertram E. SCHWARZBACH, Paris
- Hans-Ulrich SEIFERT, conservateur et chargé de cours, Universität Trier
- David W. SMITH, professeur émérite, University of Toronto
- Anne SOPRANI, écrivain et éditrice
- Kees van STRIEN, ancien professeur d'anglais au Vietland College, Leyde
- Tomoko TAKASE, maître de conférences, Université Meiji
- Raymond TROUSSON, professeur émérite, Université Libre de Bruxelles
- Anne VIBERT, maître de conférences, Université Stendhal-Grenoble III
- Philippe ZARD, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Table des matières

François Bessire, Avant-propos	5
ÉTUDES ET TEXTES	
André Magnan, Retours de Candide(s)	9
François Bessire, <i>Candide</i> au théâtre : une brève histoire	21
Magdalena Cámpora, <i>Candide</i> à Buenos Aires : retour	43
Arzu Etensel Ildem, Traductions et réception de <i>Candide</i> dans l'Empire ottoman et en Turquie	71
Tomoko Takase, Voltaire au Japon ou <i>Candide</i> en Extrême-Orient au XXI ^e siècle	83
Kees van Strien, Voltaire contrebandier	91
Paul Pelckmans, Le souper de Balzora. Une relecture	107
Raymond Trousson, Théophile Imarigeon, abbé Duvernet, biographe de Voltaire et romancier libertin	117
DÉBATS	
Voltaire à l'école (I)	133
Coordonné par Alain Sandrier et Béatrice Ferrier. Anne Vibert et Gersende Plissonneau, Voltaire au baccalauréat au tournant du XXI ^e siècle : omniprésence ou absence ? (137) ; Laetitia Perret-Truchot, Voltaire enseigné au lycée depuis 1804 : permanences et évolutions (143) ; Erik Leborgne, Pour un bon usage mécanique de Voltaire (148) ; Alain Sager, Voltaire et l'enseignement philosophique en France : un rendez-vous manqué (155) ; Jean Goldzink, Modeste proposition d'enquête chez les Welches (162) ; Philippe Zard, Voltaire, Mahomet et moi (166)	
ENQUÊTES	
Sur la réception de <i>Candide</i> (VIII). André Magnan et Alain Sandrier	173
Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (IX). Gérard Gengembre	187
ACTUALITÉS	
Éphémérides pour 2010 (Roger Bergeret, Lucien Choudin, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani)	201
Relectures (Jean-Noël Pascal, Lepad et Fontanier, éditeurs de <i>La Henriade</i> en 1823)	219
Recherches bibliographiques en cours (David Smith, Andrew Brown, André Magnan)	227
Manuscrits en vente en 2009 (Jean-Daniel Candaux)	229
Bibliographie voltairienne 2009 (Ulla Kölving)	232

Thèses (Florence Catherine, Marie Fontaine, Gábor Gelléri, Marie-Julie Maître, Myrtille Méricam-Bourdet. Section coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty)	247
Comptes rendus (Béatrice Ferrier, Jean-Noël Pascal, Stéphane Pujol, Alain Sager, Élisabeth Salvi, Alain Sandrier, Bertram Eugene Schwarzbach, Hans-Ulrich Seifert. Section coordonnée par Alain Sandrier)	254
Contributeurs	275

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédacteur Ulla KÖLVING

Comité de rédaction François BESSIRE, Andrew BROWN, Roland DESNÉ, Ulla KÖLVING,
André MAGNAN, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-présidents Roland DESNÉ, Jean-Noël PASCAL

Secrétaire Andrew BROWN *Trésorier* Jacques LE CREFF

Rédacteur des Cahiers Voltaire Ulla KÖLVING *Responsable du Bulletin* Françoise TILKIN

Membres Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER, Stéphanie GEHANNE GAVOTY,

Pierre LEUFFLEN, Gérard GENGEMBRE, Martial POIRSON,

Jürgen SIESS, Dominique VARRY

Correspondants

Allemagne Ute van RUNSET, Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf

Belgique Françoise TILKIN, Département de langues et de littératures romanes,
3 place Cockerill, B-4000 Liège (f.tilkin@ulg.ac.be)

Canada David W. SMITH, 161 Colin Avenue, Toronto,
Ontario M5P 2C5, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Grèce Anna TABAKI, Département d'études théâtrales, Centre de recherches néohelléniques,
48 avenue Vas. Constantinou, 11635 Athènes, Grèce (antabaki@eie.gr)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lorenzo.bianchi@unimi.it)

Suède Sigun DAFGÅRD, Hornsgatan 72, S-11821 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

New York Jean-Pierre BUGADA, Rue de la Loi 155, B1040 Bruxelles (bugada@unric.org)



Jean Tardieu

Candide. Adaptation radiophonique du roman de Voltaire

Musique de Claude Arrieu, présentation de Delphine Hautois,
André Magnan et Morgane Paquette

ISBN 978-2- 84559-065-6, ISSN 2104-6425, 2010, 250 x 210 mm, 1 volume, 64 pages,
illustré, broché, accompagné d'un disque compact de l'émission de 1946, prix 20 euros

Publications de la Société Voltaire, 2

c18.net